



Comité Olympique et Sportif Luxembourgeois



Comité Olympique et Sportif Luxembourgeois  
3, route d'Arlon / L-8009 Strassen  
© 2014



Comité Olympique et  
Sportif Luxembourgeois



# CONCEPT INTÉGRÉ POUR LE SPORT AU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG







Comité Olympique et  
Sportif Luxembourgeois



# CONCEPT INTÉGRÉ POUR LE SPORT AU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG



Le sport se trouve de plus en plus au centre d'intérêt du grand public, des institutions politiques et des décideurs. Au Luxembourg, le Ministère des Sports et le COSL ont mené leurs réflexions sur le sport en se basant sur la loi concernant le sport de 2005, qui définit le rôle des différents intervenants en organisant le partage des compétences entre l'Etat et le sport organisé privé (autonomie, subsidiarité et partenariat). Le sport touche une majorité de la population - jeunes, adultes et personnes âgées - et constitue ainsi une valeur essentielle dans l'organisation de la vie dans notre société qui mérite d'être reconnue en tant que telle. Il possède un fort potentiel comme instrument d'intégration sociale, de promotion de la santé et d'accroissement de la qualité et de l'espérance de vie.

Le sport au Luxembourg comprend toutes les facettes du sport et de l'activité physique: instruction motrice de base, sport scolaire, sport-santé, sport pour handicapés, sport-fitness, sport pour tous, sport-loisir, sport de compétition, sport de haut niveau.

L'organisation du sport doit permettre à toutes les parties de la population (indépendamment de l'âge et du sexe, de l'origine et du statut social, des expériences sportives antérieures et de l'état de performance) la possibilité de participer, partout dans le pays, à des activités sportives. Aspirer vers une population luxembourgeoise (plus) active permettra de dégager de multiples effets positifs durables sur de nombreux domaines de la société (promotion de la santé, éducation aux valeurs, promotion des performances cognitives, intégration sociale, économie, identité nationale).

Le sport de haut niveau, à côté des qualités de l'athlète, dépend de la disponibilité d'un système de formation et de compétences de haute qualité pour des athlètes - ou

des sports - cibles. Les systèmes de sport de haut niveau résultent d'une collaboration en partenariat des fédérations nationales, du COSL et de l'appui des instances étatiques compétentes. Seule une unité de vue dans le domaine des objectifs entre tous les partenaires permet d'envisager le maintien, voire une amélioration de la compétitivité internationale des équipes et des athlètes luxembourgeois.

Le sport s'est développé comme secteur économique à croissance dynamique, devenant contributeur au budget de l'Etat. Le sport devra être considéré comme partenaire économique plutôt que comme destinataire de subsides. Il est à soutenir durablement comme cible d'investissement. Des moyens financiers adéquats doivent être mis à disposition par les pouvoirs publics. Un accroissement sensible des distributions provenant des loteries étatiques en faveur du sport, à l'instar de la pratique dans d'autres Etats membres de l'Union Européenne, pourrait ainsi permettre au mouvement sportif d'assumer pleinement son rôle dans la société.

L'existence d'infrastructures sportives de qualité, un accompagnement en médecine et en sciences du sport de haut niveau et la présence d'entraîneurs bien formés sont inéluctables pour une organisation adéquate du sport. La convergence coordonnée et précise de structures opérationnelles existantes ou à développer, sous un même toit comme Institut ou Académie du Sport, pourra s'avérer décisive pour réaliser des progrès significatifs dans tous les domaines. Souvent développés pour soutenir le sport de haut niveau, ces centres de compétences et d'excellence, dotés des structures, équipements et ressources humaines appropriés pour des prestations de services complets peuvent bénéficier à tous les secteurs du sport.

# SOMMAIRE

---

L'état des infrastructures de sport au Luxembourg, bien que pouvant être qualifié de satisfaisant, témoigne d'un potentiel d'optimisation substantiel pour certaines d'entre elles, tout comme la mise en place d'autres, nouvelles, s'avère indispensable.

Au vu de l'impact du sport et de l'activité physique sur la santé et le développement des sportifs, les sciences et la médecine du sport constituent des structures de support essentielles dans toute organisation sportive nationale. Les premières sont quasi inexistantes dans le pays, à l'exception d'une amorce de recherche en médecine du sport couvrant une partie de ce domaine. La médecine du sport, quant à elle, a atteint un excellent niveau à l'heure actuelle, mais est fragile quant à sa pérennité à moyen terme. Elle manque encore trop souvent de relais au sein des fédérations et devra bénéficier d'un soutien fort et continu à l'avenir afin de maintenir son niveau.

Une démarche axée sur les compétences pour tous les professionnels (enseignants ou personnel d'accompagnement) en charge de l'éducation motrice et physique (de base et sportive) et une optimisation de la qualité des formations pour entraîneurs permettront d'augmenter considérablement le nombre d'entraîneurs et de professionnels de l'enseignement ou d'accompagnement adéquatement formés sur base de programmes adaptés et ciblés.

Les objectifs suivants peuvent être qualifiés de primordiaux pour l'optimisation du secteur du sport:

- Accroissement du taux de la population active ainsi que de la fréquence, de la qualité et de l'intensité des activités sportives et du mouvement à tout âge;
- promotion de comportements qui ancrent les valeurs positives du sport dans la société et qui combattent les effets secondaires indésirables;
- accroissement de la valeur du sport dans l'éducation, amélioration de la formation des entraîneurs et développement des compétences « sport » du personnel accompagnant (tranches d'âge 0-6, 6-9, 9-12);
- création de conditions-cadres adaptées pour la promotion des talents orientés vers la performance ainsi que du sport de haut niveau.

Le présent document livre des pistes de développement et d'amélioration de l'organisation du sport sur base d'une analyse critique de la situation actuelle. Pour les constats et mesures concrets, il y a lieu de se reporter aux tableaux se trouvant à la fin des chapitres respectifs.



Comité Olympique et  
Sportif Luxembourgeois



# INDEX

---

1. INTRODUCTION	9
2. LE SPORT ET LA SOCIÉTÉ	13
3. LE MODÈLE: «LE MONDE DU SPORT AU LUXEMBOURG»	17
4. LE SPORT ADAPTÉ À L'ENSEMBLE DE LA POPULATION	21
Les objectifs	22
Les stratégies et les plans d'action	22
Les éléments composants et les éléments de l'offre «sport pour tous les membres de la société»	24
Le sport de compétition	25
Le sport à l'école	26
5. LES SUCCÈS INTERNATIONAUX	31
Les visions et les objectifs	32
Les stratégies et les plans d'action	32
La promotion du sport de haut niveau au Grand-Duché de Luxembourg - état actuel	37
La politique de promotion du COSL	38
6. LES FINANCES	45
7. LES STRUCTURES D'APPUI, LES CONDITIONS-CADRE	53
Les infrastructures	55
La médecine du sport	57
Les sciences du sport	60
Les entraîneurs et leur formation	62
8. CONSIDÉRATIONS FINALES	69
BIBLIOGRAPHIE	70
GLOSSAIRE	71



# 1. INTRODUCTION

---

Depuis des décennies, le sport se trouve de plus en plus au centre de l'intérêt du grand public ainsi que des instances politiques et économiques. La science des 20<sup>e</sup> et 21<sup>e</sup> siècles a également découvert le sport comme sujet important, ce qui a conduit, à côté de découvertes essentielles dans les domaines des sciences du sport, à la création de disciplines autonomes comme la médecine du sport, la sociologie du sport, l'économie du sport, la psychologie du sport ou le droit du sport. Les résultats de ces recherches démontrent les influences positives du sport les plus variées et prouvent qu'il possède des instruments pour la solution de nombreux problèmes sociétaux actuels.

Suite à l'évolution vers une société de l'information et des services (secteur tertiaire), les citoyens disposent de plus en plus de temps libre alors que, d'un autre côté, le nombre de professions «sédentaires» augmente. Associé au développement d'un style de vie passif, ce phénomène mène à des risques pour la santé, entraînant des cas de maladies chroniques, voire de décès prématurés et par conséquent des coûts importants pour le système de la santé publique et pour l'économie nationale. Le sport en tant qu'activité de compensation et de prévention renforce les performances, augmente de façon durable la qualité et l'espérance de vie et réduit les coûts pour la société.

Dans un monde où le changement social se fait de plus en plus rapide, le sport contribue de façon essentielle à l'intégration. Il véhicule des valeurs éthiques telles que la compréhension, la tolérance et le fairness et constitue un élément important de toute politique d'éducation. Il offre la plate-forme parfaite pour l'aspiration à l'individualité, le développement de la personnalité et la formation de l'identité.

A côté de la contribution indispensable à la vie sociale, le sport se présente en même temps comme facteur économique important. La perceptibilité a été renforcée par la professionnalisation, la médiatisation et la commercialisation du sport et par le changement permanent du comportement des gens au niveau des loisirs et de la consommation. La participation active et passive au sport génère des chiffres d'affaires croissants et crée des plus-values ainsi que des emplois.

Par ailleurs, des institutions renommées comme la Commission Européenne et l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) s'occupent de façon intensive du sport. A côté d'attribution de projets de recherche, plusieurs publications montrant la voie sont parues: le «Livre blanc sur le sport» (2007), «Developing the European Dimension of Sport» (2011) de l'Union Européenne, «Promoting sport and enhancing health in European Union countries» (2011) de l'OMS.



Au niveau national, ce sont surtout le Ministère des Sports du côté étatique et le Comité Olympique et Sportif Luxembourgeois (COSL) comme organe faîtière du sport organisé privé qui se sont chargés de la thématique. Les conclusions ont été retenues comme recommandations et lignes de conduite dans des textes et documents tels que la loi du 26 mars 1976 concernant l'éducation physique et le sport, la loi du 3 août 2005 concernant le sport, les conclusions de la Table Ronde sur le sport de 1961 «L'éducation physique et les Sports au Grand-Duché de Luxembourg», le document «Pour une politique globale du Sport» de 1975 et la publication «Pour une politique du Sport-Loisir» de 1994. Ces textes, en tant que réponses aux défis des conditions du moment, ont permis de développer le sport vers un niveau supérieur.

La loi concernant le sport reste un pilier du sport au Luxembourg, avec ses déclarations sur le partage des rôles entre l'Etat et le sport organisé privé (autonomie, subsidiarité et partenariat). Elle introduit par ailleurs le statut de «sportif d'élite» avec les mesures de promotion y rattachées.

Les missions du COSL, ancrées dans ses statuts, sont en relation avec les messages de la loi concernant le sport. Dans le document de stratégie publié en 2010 «Missions et Rôles du COSL», le COSL a détaillé ses missions de la manière suivante:

1. Contribuer dans tous les domaines et par tous les moyens au développement du sport et de l'éducation physique et sportive au Grand-Duché
2. Grouper l'ensemble des fédérations à vocation sportive et représenter les intérêts du mouvement sportif auprès des pouvoirs publics et des organes officiels
3. Organiser la participation aux Jeux Olympiques et autres manifestations multisports à caractère olympique
4. Représenter le mouvement olympique et sportif au niveau national et international
5. Promouvoir le mouvement olympique et ses valeurs, promouvoir les valeurs sociales et éducatives du sport.

Ce document contient également un plan d'action transposant ces missions.

Un exemple plus concret d'un programme dans le domaine sportif est le plan d'action «Gesond iessen, méi bewegen» (GIMB). Ce plan d'action a été initié suite aux résultats alarmants d'une étude de 2004-2006 sur l'état de santé et de la motricité des jeunes de 9,14 et 18 ans, suivie d'une 2<sup>e</sup> étude de 2008-2010. La collaboration étroite de quatre ministères sous la responsabilité du Ministère des Sports et en association avec des experts de diverses institutions proches du sport (comme notamment le COSL) a permis de développer le programme GIMB pour le volet de l'activité physique. Il s'applique à six domaines sélectionnés par des mesures ciblées:

1. Socles minimum de motricité
2. Stimulation et éducation motrice des enfants
3. Motiver et mobiliser les jeunes filles et les garçons pour les activités physiques et sportives
4. Favoriser la mobilité douce et le sport informel
5. Compléter et améliorer l'offre sportive nationale et locale
6. Renforcer la place du sport à l'école.

En ce qui concerne le sport au Luxembourg, force est de constater qu'il existe de nombreux programmes, activités et développements. La plupart du temps ils ne s'adressent pas au monde du sport dans son ensemble, ils sont rarement interconnectés ou coordonnés, sont parfois en concurrence et ne peuvent ainsi pas déployer leur pleine efficacité au profit la société.

C'est ici qu'un **concept intégré pour le sport au Grand-Duché de Luxembourg** doit intervenir. Un tel concept peut servir de structure stabilisante et créer des connections entre les différentes parties, tout en conservant et en intégrant les éléments qui ont fait leurs preuves et qui ont connu un succès certain. Un concept optimisé pour le sport mettra en évidence des synergies, exclura des redondances dans les domaines partiels, garantira une haute efficacité dans la recherche des objectifs-cibles, complètera des secteurs fonctionnels déficients et offrira les meilleures conditions possibles à tous les acteurs du secteur sportif.

Sur base de la présentation et de la description du modèle «Le monde du sport au Luxembourg», modèle qui couvre toutes les facettes du sport et qui représente avant tout les interactions complexes, les domaines essentiels du sport et les éléments fonctionnels seront décrits séparément et plus en détail ci-après. Partant de l'état de développement actuel, des objectifs seront formulés, des points faibles détectés et des pistes d'optimisation signalées. Des mesures concrètes et des stratégies de mise en pratique seront préparées par l'indication d'approches possibles.

Toutes les affirmations et représentations se basent sur des recherches et des connaissances internationales et nationales récentes, en tenant compte des expériences «best practice», enrichies par les vues spécifiques et les expériences irremplaçables de nombreux experts du sport luxembourgeois provenant de différents secteurs.





## 2. LE SPORT ET LA SOCIÉTÉ

Au Luxembourg le sport touche une grande partie de la population. Selon l'Eurobaromètre de 2009<sup>1</sup>, 51% de la population pratiquent régulièrement du sport (12% arrivent à suivre la recommandation de l'OMS de 5 séances/semaine), 123.000 personnes sont affiliées dans plus de 1.500 clubs des 61 fédérations-membres du COSL. Si l'on y ajoute les parties de la population qui pratiquent une activité sportive non organisée de façon régulière (40 % selon l'Eurobaromètre de 2009) et/ou qui sont des amateurs passifs du sport, plus que la moitié de la société luxembourgeoise est concernée par le sport. Le mouvement sportif représente donc un des acteurs principaux de la société civile et en constitue une valeur essentielle qui mérite d'être reconnue en tant que telle.

Le sport n'est pas défini de façon uniforme. Le présent document utilise le terme de sport dans sa **définition élargie** suivante:

- La notion de sport est la définition commune pour toute forme d'activité physique (sport et mouvement) dans le sens d'un acte lié à un objectif et à un but, sans être lié à d'autres activités de la vie quotidienne.
- Le sport est un phénomène sociétal global et complexe ayant de nombreuses qualités et un impact sur la promotion de la santé, l'éducation aux valeurs, la promotion de performances cognitives, l'intégration, l'économie et l'identité nationale.
- Le sport est d'une grande importance pour une large partie de la population qu'il accompagne tout au long de la vie et qui, par l'acquisition des expériences motrices, représente un élément essentiel du développement de la personnalité.

Le sport se manifeste sous les formes les plus diverses: orienté vers la participation comme dans le sport-loisir, le sport-fitness, le développement du corps ou alors orienté vers la compétition comme dans le sport de compétition et le sport de haut niveau. Les offres s'adressent aux jeunes et aux personnes âgées, à la population urbaine et rurale, ainsi qu'à toutes les couches sociales. En tant qu'élément culturel, il est étroitement lié à la société et intégré au quotidien de façon quasi indispensable.

1. European Commission (2009): *Sport and physical activity – Special Eurobarometer 334*

Le sport joue un rôle essentiel en tant qu'outil d'**intégration sociale**. Au Luxembourg, avec une quote-part de presque 50% d'étrangers et d'immigrés, ce constat est hautement important. Ainsi, par le biais de mesures ciblées, le sport peut soutenir de façon considérable l'intégration d'individus de différents âges et sexes, de provenances et cultures différentes, d'autochtones et d'immigrés. Il unifie pauvres et riches, bien portants et malades, personnes avec ou sans handicap. Ceci lui confère une importance sociale, également visible dans le rôle primordial qu'il joue dans les communes et les régions.

Il peut contribuer à la lutte contre l'exclusion sociale, contre le racisme et la violence par l'application ciblée de programmes et de mesures de prévention.

Par l'ancrage du sport scolaire dans le domaine de l'éducation, le sport est présent dans tous les domaines de l'encadrement et de l'éducation des jeunes.

Afin de réduire de façon sensible les **risques de santé**, l'OMS préconise un style de vie actif avec un minimum d'activité physique de 60 minutes par jour pour les enfants et les jeunes et 30 minutes par jour pour les adultes. Au Luxembourg, seulement 12% de la population atteignent ce minimum! L'être humain est prédisposé pour l'activité physique. Des conditions de vie et de travail fortement modifiées et les développements dans le domaine de la communication et des médias ont fait dépérir ce besoin naturel à tel point qu'un mode de vie sédentaire entraîne de plus en plus de problèmes de santé durables. Obésité, maladies cardio-vasculaires, diabète, cancers, pour ne citer que les problèmes les plus importants, entravent la qualité de vie et la compétitivité et entraînent d'immenses coûts pour les caisses de santé et donc pour la société.

Le sport apporte les réponses. Les attitudes et habitudes nécessaires peuvent être développées à l'aide d'informations, d'actions de sensibilisation, d'un accès facile au sport et d'un encadrement compétent, ce qui peut engendrer une motivation durable pour une participation régulière à des activités sportives tout au long de la vie. Ainsi le sport apporte une contribution essentielle à la qualité de vie et au bien-être d'un chacun et a, par le biais d'un taux de participation élevé, un effet positif sur la population entière et le système de santé.

Le sport est un **poids lourd** dans le domaine des **loisirs**. Il fait partie intégrante de la vie quotidienne, que ce soit par une participation active à une offre diversifiée qui prend en compte de façon ciblée les intérêts les plus divers ou que ce soit de façon passive comme supporter, spectateur ou commentateur. Au Luxembourg, ce phénomène est renforcé par une importante présence médiatique. Le sport est devenu omniprésent par des informations extensives sur le sport international et national, par l'engouement pour des sujets d'intérêt régional par la presse écrite, par des reportages en direct de la presse audio-visuelle, et par un flux toujours croissant provenant des médias électroniques et des réseaux sociaux.



Au Luxembourg plusieurs athlètes de haut niveau sont accueillis avec une attention particulière et jouissent d'une popularité extraordinaire. Quand ils réussissent à s'installer parmi l'élite mondiale, leurs compétitions se transforment en lieux de pèlerinage pour les supporters et les clubs de fans. Par ailleurs, lorsque tous les ingrédients nécessaires (haut niveau de la compétition, compétitivité de l'athlète luxembourgeois et cadre attrayant de la compétition) sont réunis, de grands succès peuvent être générés. Les Jeux des Petits Etats d'Europe 2013 au Luxembourg, qui ont connu un écho fantastique, en sont un exemple récent.

Le sport s'est développé comme **facteur économique** à croissance dynamique qui contribue de façon non négligeable à la productivité économique d'un pays. Il fait partie de l'économie et se trouve au centre d'un réseau de création de valeurs significatif, dans lequel les secteurs les plus variés collaborent et génèrent des plus-values et des profits. Afin de pouvoir déterminer l'ordre de grandeur de la contribution à la performance économique (qui ne peut être déduit de façon directe des statistiques officielles), on utilise souvent à l'étranger la collecte des données par les «comptes satellites sport».

Comme une telle saisie n'a pas encore été faite au Luxembourg, on ne peut tirer des conclusions que par les résultats obtenus dans d'autres pays. Les résultats récemment recensés de six pays se situent entre 1,5% et 3,7% du PIB<sup>1</sup>. Pour le Luxembourg, cela signifierait un montant d'un (1) milliard d'euros au moins.

Mais, malgré sa position éminente, les interdépendances de grande portée au sein de la société et le haut potentiel de ses instruments qui ont une influence sur la société, le sport doit trop souvent lutter pour se faire entendre par rapport à d'autres projets et chercher laborieusement l'octroi de soutiens. Afin de pouvoir déployer pleinement ses effets positifs sur la société, le sport a besoin d'une **attention durable**, de la **reconnaissance de son efficacité** par les instances publiques, tout comme d'un **appui financier adéquat** par ces mêmes autorités. Ainsi, un système sportif ne peut être construit, entretenu et optimisé de façon fonctionnelle par le biais d'une politique du sport purement sectorielle, mais nécessite une approche englobant la société dans son intégralité, une véritable prise en compte sociétale.

- L'accroissement des activités sportives et du mouvement pour toute tranche d'âge,
- la promotion de comportements qui ancrent les valeurs positives du sport dans la société et qui combattent les effets secondaires indésirables,
- l'accroissement de la valeur du sport dans l'éducation et la formation,
- la création de conditions-cadre adaptées à la promotion de talents orientés vers la performance et le sport de haut niveau,

sont des exemples pour des objectifs fondamentaux d'un concept intégré pour le sport comme vision d'optimisation de ce secteur. Dans ce contexte le concept sert de base aux stratégies d'implémentation et de plan-cadre pour toutes les mesures concrètes à prendre.

1. Voir chapitre 6: Finances



### 3. LE MODELE: «LE MONDE DU SPORT AU LUXEMBOURG»

---

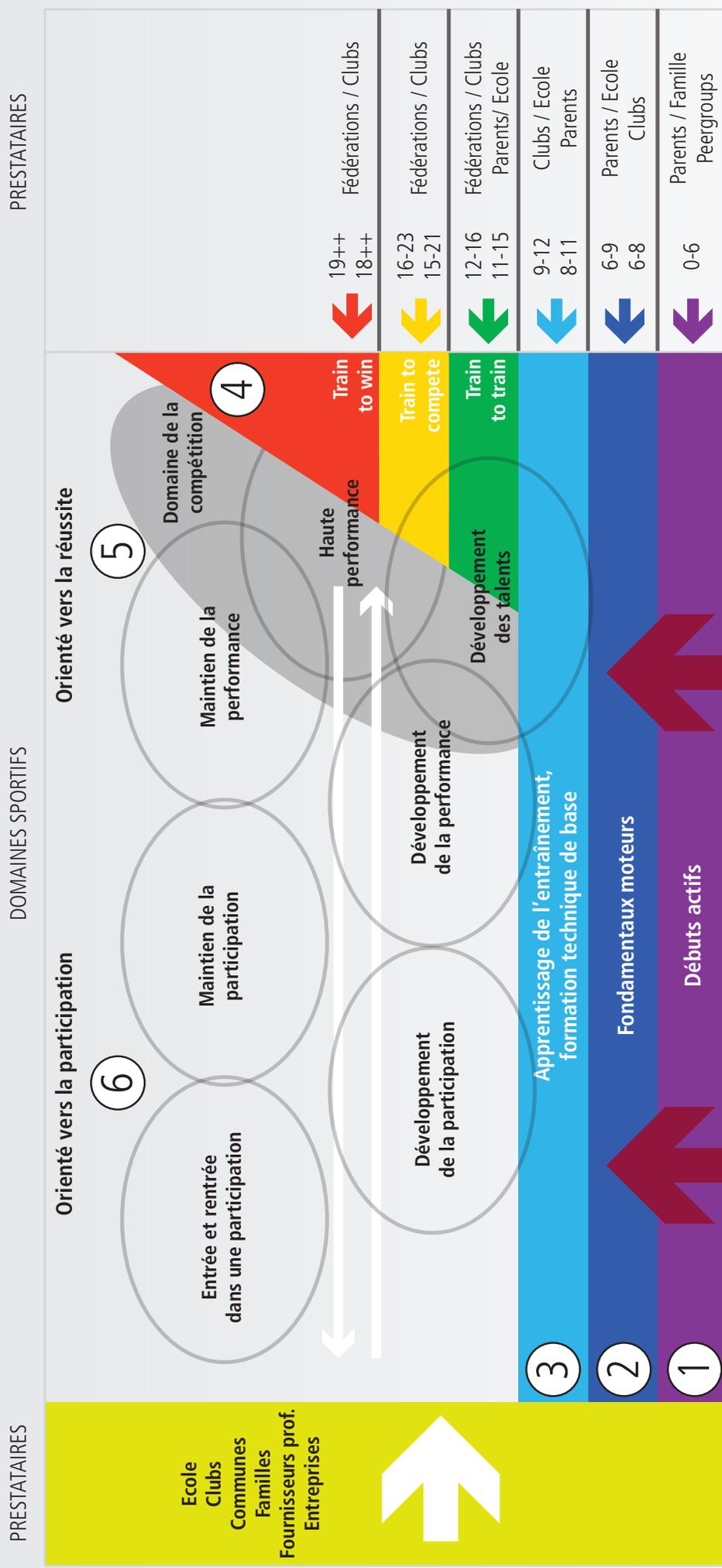


Un modèle graphique sert de base à l'analyse systématique et approfondie de la réalité «sport et mouvement» au Luxembourg. A côté de la représentation globale du monde du sport, tous les domaines particuliers seront décrits selon leur importance et dans leur contexte. La validité des différents objectifs et des constats (déclarations et affirmations) doit être discutée et vérifiée. Il en résulte une plate-forme de compréhension commune concernant la réalité du monde du sport au Luxembourg.

Le modèle, s'il veut servir de base à l'établissement d'un état des lieux actuel, doit être vérifié en tenant compte avant tout des rapports complexes et des interactions multidimensionnelles entre les domaines sportifs d'un côté et les institutions et groupes fournisseurs d'un autre. La connaissance des processus de développement psycho-moteur et leurs différentes phases placent le tout dans un cadre temporel.

Ce n'est qu'après avoir pris connaissance des résultats concernant la structure et les fonctions, qu'un travail d'élaboration approfondi (quant au contenu) des éléments-clés d'un concept intégré pour le sport au Luxembourg peut être entamé. La prise de conscience des rapports complexes entre la structure et les processus ainsi que la définition de centres d'intérêt prioritaires donnent au modèle un caractère très visionnaire.

# Modèle: Le monde du sport au Luxembourg



(Source: COSL)

Les déclarations et constats suivants résument globalement le modèle du **monde du sport au Luxembourg**.

- Le modèle comprend toutes les facettes du sport et de l'activité motrice telles que la formation motrice de base, le sport-santé, le sport-fitness, le sport pour tous, le sport pour personnes ayant un handicap, le sport-loisir, le sport de compétition, le sport de haut niveau, le sport à l'école.
- Les connaissances sur les processus du développement moteur du corps humain permettent de définir les différentes phases de développement qui imposent un cadre pour les objectifs, les contenus, les méthodes d'apprentissage et les formes d'activités sportives. Le modèle du LTAD (formation à long terme de l'athlète dans le sport de compétition et de haut niveau) repose d'ailleurs sur ces connaissances de base.
- Durant les phases «Débuts actifs» (0-6 ans) ❶, «Fondamentaux moteurs» (6-9 ans) ❷ et «Apprentissage de l'entraînement, formation technique de base» (8-12 ans) ❸, le but principal visé consiste en une formation motrice de base générale en tirant un profit maximal du potentiel génétique. Ce potentiel est généralement décrit comme «talent». Dans cette étape de la vie, il y a par ailleurs de fortes chances qu'une motivation durable pour une activité sportive tout au long de la vie se développe.
- A l'âge de la puberté, les jeunes commencent à s'orienter vers les différents secteurs du sport: décision plutôt pour la participation (sport-fitness, sport-loisir..) ❹ ou plutôt pour la compétition (sport de compétition, sport de haut niveau) ❺, ❻. Les passages entre les deux secteurs sont très perméables, ceux entre les différents sports et disciplines sont possibles à chaque moment et sont d'ailleurs pratique courante dans la vie des sportifs. Unique exception: à partir d'un certain stade de développement (dépendant du sport et de la discipline pratiquée), l'accès au haut niveau n'est plus possible (ou du moins sans grande expectative de succès).
- Le monde du sport au Luxembourg se caractérise par une certaine prépondérance du sport de compétition, grâce au système des ligues et divisions bien organisées (p.ex. dans les sports d'équipe). On peut parler de la colonne vertébrale du sport luxembourgeois.
- Des citoyens bien formés du point de vue motricité ❶, ❷, ❸ ont accès à une large panoplie d'activités sportives. La décision pour l'une ou l'autre est fondée sur la motivation et l'intérêt personnels.
- Les modalités des offres déterminent de manière décisive les décisions à court, moyen ou long terme des utilisateurs. Le spectre des modalités s'étend de la disponibilité et de la simple mise à disposition d'infrastructures à des activités sportives fortement structurées et dirigées en passant par des activités accompagnées. Les prestataires dans le sport de compétition et de haut niveau regroupent les participants selon l'âge et le niveau de performances. Dans le domaine orienté vers la participation on trouve un regroupement plutôt indépendant de l'âge, mais avec des offres spécifiques. On parle d'une offre optimale lorsqu'il y a possibilité de participation dans tous les domaines avec une haute qualité et une large accessibilité pour tous.
- Tous les prestataires exercent un travail de formateur ou d'entraîneur au sens large du terme et dans des champs d'activités bien définis. Ils initient, accompagnent et optimisent des processus dans le domaine des activités motrices. Pour chaque phase de développement et pour chaque secteur du sport il existe des personnes, des groupes ou des institutions, qui créent, planifient, accompagnent, organisent et influencent ces programmes ou qui forment, éduquent, entraînent sur le terrain. Il convient de remarquer que la phase «débuts actifs» est exclusivement déterminée par l'influence des parents et des membres de famille et par les groupes de pairs à importance variable. Les structures d'accueil pour les enfants, de plus en plus nombreuses, offrent la possibilité d'accompagner leur développement en motricité de façon compétente.

CONCEPT INTÉGRÉ POUR LE SPORT AU LUXEMBOURG



## 4. LE SPORT ADAPTÉ À L'ENSEMBLE DE LA POPULATION

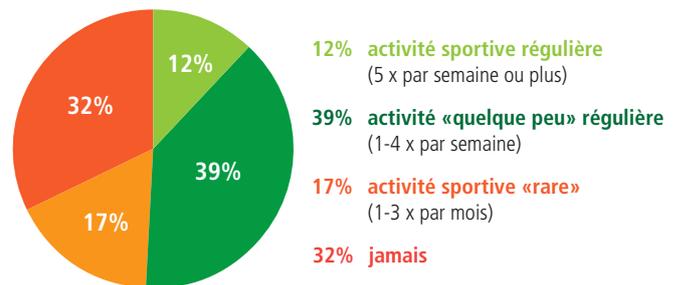
D'après la définition élargie de la notion de sport, le sport adapté à l'ensemble de la population (ou: sport pour toutes les parties de la population) décrit la possibilité pour chaque citoyen de participer, partout dans le pays, à des activités sportives. Cette possibilité devrait être garantie pour toutes les parties de la population selon l'intérêt et la motivation d'un chacun, indépendamment de l'âge et du sexe, de l'origine et du statut social, des expériences sportives antérieures et du niveau de performance. L'évolution vers cette situation idéale nécessite l'apport de la société entière qui peut réunir les initiatives séparées de tous les acteurs en un système d'offres cohérent.

Des organisations importantes comme l'OMS et l'UE se sont occupées dès le début du 21<sup>e</sup> siècle de façon intensive des facteurs à risque d'un mode de vie sédentaire sur la société et les individus<sup>123</sup>. La relation entre activité physique, santé et qualité de vie a été retenue expressément. Des lignes de conduite concernant le volume et l'intensité des activités physiques ont été publiées à l'attention des décideurs politiques, de même que des recommandations de s'investir de manière décisive dans la promotion des offres sportives nationales.

L'OMS recommande aux adultes bien portants entre 18 et 65 ans des activités sportives (pour optimiser l'effet salutaire sur la santé) d'au moins 30 minutes d'activité physique modérée pendant 5 jours par semaine ou d'au moins 20 minutes d'activité intense pendant 3 jours par semaine.

Pour les enfants et les jeunes à l'âge scolaire la recommandation se situe à 60 minutes (ou plus selon la phase de développement) d'activité modérée ou intense.

L'Eurobaromètre<sup>4</sup> 72.3 de 2009 a publié les données suivantes pour la population luxembourgeoise:



Ainsi au moins 12% de la population au Luxembourg (on peut y ajouter ceux parmi les 39% qui ont une activité sportive intense de 3x/semaine) remplissent les critères de l'OMS pour un mode de vie actif. Un aspect négatif est que plus d'un tiers de la population reste complètement inactif.

Si un effet devait se produire sur la société entière, il faudrait augmenter le quota de participation aux activités sportives de façon significative. A côté de la question «quel est le taux de participation?», une réponse aux questions «combien de fois dans quel laps de temps?» ainsi que la relation qualité/intensité sont pour le moins tout aussi importantes. Ces constats amènent à la formulation de certains objectifs.

1. World Health Organization (2010): Global recommendations on physical activity for health. Geneva
2. European Commission (2007): White paper on sport. Brussels
3. World Health Organization (2011): Promoting sport and enhancing health in European Union countries. Copenhagen
4. European Commission (2010): Eurobarometer 72.3. Sport and physical activity (Special Eurobarometer 334). Brussels

## Les objectifs

Sur la base des objectifs généraux d'un concept intégré pour le sport au Luxembourg, à savoir

- l'influence positive sur la santé, le bien-être et la qualité de vie de toute la société,
- la promotion de la participation «tout au long de la vie» à des activités physiques et sportives,

on pourrait formuler des buts concrets pour le paramètre essentiel «taux de participation aux activités sportives» comme suit:

- La part de la population qui remplit les recommandations de l'OMS augmente de 2% par an.
- La part de la population avec au moins une activité/semaine augmente de 3% par an, jusqu'à ce qu'un taux de participation de 90% soit atteint.
- Tous les enfants de l'enseignement fondamental participent à des activités sportives au moins 60 minutes pendant 5 jours/semaine. Dans l'enseignement fondamental au moins trois leçons d'Éducation physique et sportive/semaine figurent au programme.
- Au moins 80% des élèves de l'enseignement post-fondamental participent à des activités sportives d'une durée de 60 minutes au moins pendant 5 jours/semaine. Tous les établissements scolaires (lycées et lycées techniques) offrent au moins trois leçons EPS hebdomadaires obligatoires et au moins une leçon d'activités sportives parascolaires.



## Les stratégies et les plans d'action

Une optimisation de l'offre susceptible d'atteindre les objectifs formulés est un défi pour la société entière et ne pourra être réalisée qu'à l'aide d'efforts coordonnés de toutes les forces sociétales. En raison des multiples effets positifs durables sur de nombreux secteurs de la société, la reconnaissance de la priorité par l'Etat est essentielle, de même qu'un appui continu pour toutes les mesures prises en vue d'un «Luxembourg actif».

En vue d'une planification optimale bien ciblée et d'une implémentation de tous les programmes et mesures, les principes fondamentaux suivants peuvent être retenus:

- La promotion du sport et des activités physiques est importante pour de multiples secteurs de la société. Il est donc primordial d'inclure toutes les parties prenantes dans les processus de planification afin de développer et d'implémenter des programmes coordonnés destinés à la promotion du sport et de la santé. Ceci permet également l'utilisation de synergies avec d'autres programmes ayant pour but la promotion de la santé.
- Ce n'est qu'une approche globale qui mène vers le succès. Le Gouvernement, les Ministères, les Communes, l'économie et le mouvement sportif avec tous ses bénévoles sont impliqués.
- L'environnement local et régional spécifique joue un rôle décisif dans la promotion de l'activité physique.
- Une approche selon le principe de la «participation tout au long de la vie» et une offre complète dans les différents domaines de la vie (y inclus l'école, l'université, le lieu de travail) sont essentielles pour assurer le succès d'un programme de promotion du sport.
- Les objectifs des programmes respectifs devraient être ajustés aux groupes-cibles et être limités dans le temps tout en devant être évalués quant à leur efficacité.
- Une planification à long terme du financement et une mise à disposition de ressources nécessaires pour l'implémentation et l'évaluation des projets et programmes sont indispensables pour espérer le succès.

- Une situation de concurrence entre le sport de compétition et le sport pour tous lors de l'utilisation des infrastructures doit être évitée. Il faudra procéder à une analyse des besoins locaux et à une gestion optimisée de l'accès pour les différents utilisateurs. Des infrastructures pour le sport-loisir peuvent être intégrées comme éléments fixes dans les plans d'urbanisation.
- L'évaluation des processus et des résultats doit faire partie intégrante de toute stratégie et de tout programme de promotion. Elle est censée documenter l'adéquation entre objectifs visés et buts atteints, ainsi que l'utilisation optimale des ressources et permettre d'ajuster le tir dans la réalisation des programmes.
- garantir l'accessibilité (investissement en temps et en argent) aux offres en fonction des conditions régionales;
- moderniser, développer et optimiser les aires d'activités incitant à une participation active.

Ces réflexions plus fondamentales sur la stratégie sont en relation directe avec les éléments suivants, qui découlent de la réalité du sport au Luxembourg et qui ont un effet direct sur la mise en pratique:

- éveiller la conscience des parents pour les activités sportives et accompagner le développement de savoir-faire auprès des instances compétentes (communes, structures d'accueil, école de parents);
- assurer une coordination des contenus et de l'organisation du sport scolaire avec les prestataires locaux et régionaux (clubs, programmes communaux, activités parentales). Il est important de souligner que formation motrice de base rime avec savoir-faire;
- accompagner de façon positive les processus de décision et de choix des participants que ce soit pour le sport-loisir, le sport de compétition ou le sport de haut niveau;
- encadrer toutes les étapes de la «carrière sportive» par du personnel qualifié (professionnel ou bénévole, formation adaptée au groupe-cible);



### Les composantes et les éléments de l'offre «Sport adapté à l'ensemble de la population»

Comme indiqué dans la présentation du modèle «Le monde du sport au Luxembourg», la réalité du sport est complexe et comprend de multiples facettes. Les passages entre les différents éléments sont souvent fluides, des classifications précises ne sont pas toujours possibles. Ces éléments forment un ensemble qui se distingue par son caractère incitatif pour la population et qui permet un accès optimal à l'activité en termes de coûts et de temps.

La différence entre toutes les formes d'activités sportives réside dans les objectifs que se fixent les participants. On peut distinguer deux grands domaines.

#### Activités orientées vers la participation

On y trouve notamment le sport-loisir, le sport scolaire, le sport-santé, le sport-fitness, le sport pour tous et similaires.

Ce sont les objectifs du secteur respectif d'activité qui déterminent la participation; ils sont à la base de la motivation qui, elle, mène à l'action. Des comparaisons entre les participants (qui a le biceps le plus fort? qui a amélioré son endurance?, qui a perdu le plus de poids?) sont plutôt négligeables. Des compétitions avec prise en compte des résultats n'existent pratiquement pas. L'accent est mis sur l'expérience vécue comme participant d'un groupe ou comme individu. Une évaluation se fait de façon individuelle en relation avec les attentes et objectifs des participants (est-ce que l'activité a fait plaisir? est-ce que j'ai rencontré des gens agréables? est-ce que mes paramètres se sont améliorés comme je l'attendais?).

#### Activités orientées vers la compétition

On y trouve le sport de compétition et le sport de haut niveau.

L'esprit de compétition domine, la motivation s'oriente d'après le résultat d'une compétition. Il y a des vainqueurs,

des perdants et des classements. L'amélioration de la performance personnelle, le résultat de la compétition, que ce soit en équipe ou individuellement, sont prioritaires. Lorsqu'on y ajoute l'aspiration à la meilleure performance personnelle possible, lorsque la préparation et les compétitions accaparent la vie quotidienne de façon prioritaire, il s'agit de sport de haut niveau<sup>1</sup>.

Il existe évidemment aussi des **formes mixtes**. Si, par exemple, quelques élèves d'une classe représentent leur école dans une compétition scolaire (nationale ou internationale), cela relève aussi bien du domaine de la participation que de celui de la compétition.

Il en va de même lorsqu'un adepte du sport-santé, qui a amélioré ses performances d'endurance pendant des années, décide de participer à un marathon avec comme objectif un classement précis.

Souvent, on est en présence de participants qui pratiquent le sport dans plusieurs secteurs; ils composent leur programme selon leurs intérêts, leurs expériences et leur motivation. Il est assez fréquent que des sportifs pratiquent en parallèle une activité orientée vers la compétition et une autre plus participative. Il en va de même pour des changements d'activités périodiques.

Un système optimisé d'offres sportives tient compte de tous ces comportements. Pour la société il importe que la motivation individuelle pour une participation tout au long de la vie soit développée très tôt et reste maintenue. Ce n'est qu'ainsi que les effets positifs d'un mode de vie actif peuvent se déployer pleinement. Les modalités de l'offre y jouent un rôle essentiel.

Certains éléments choisis du monde du sport sont analysés de plus près eu égard à leurs caractéristiques et leur importance spécifique pour l'ensemble du sport au Luxembourg.

1. voir chapitre 5. Les succès internationaux, page 31

## Le sport de compétition

Le sport de compétition est la colonne vertébrale du sport au Luxembourg. Les fédérations organisent des systèmes de compétition avec des divisions et des catégories d'âge. A côté des compétitions individuelles (sous forme de séries, challenges et tournois dans les grandes fédérations) organisées par les clubs et les fédérations selon un calendrier précis, la plupart des sports d'équipe (basketball, football, handball et volleyball), de même que le tennis et le tennis de table, organisent des systèmes de divisions complètes selon catégories d'âge et de performances avec des règlements régissant la montée et la relégation d'une division à l'autre. La participation régulière à ces compétitions sert de facteur motivant et de point d'orientation pour un entraînement ciblé, ainsi que pour le développement personnel. Lors des weekends de compétitions, le sport, avec ses plus de 100.000 licenciés, fait bouger des masses.

Le sport de compétition est également précieux pour le sport de haut niveau. Sous réserve de respecter le développement à long terme des athlètes (normalement jeunes), le système de compétitions offre une plate-forme indispensable pour la formation des athlètes de haut niveau. C'est pour cette raison que les frontières entre sport de compétition et sport de haut niveau sont assez floues au Luxembourg. Des jeunes athlètes prometteurs rencontrent souvent en compétition d'anciens athlètes de haut niveau n'aspirant plus à des performances personnelles exceptionnelles.



### Le sport à l'école

Le sport à l'école est un élément unique dans le monde du sport. Il est le seul domaine à participation obligatoire en raison des règles des curricula scolaires. Pour des élèves dont la formation motrice de base n'a pas été optimale jusqu'à ce stade, cette obligation constitue souvent l'ultime chance d'atteindre un niveau de compétences motrices adapté à leur âge. L'intérêt pour une participation à des activités sportives tout au long de la vie peut être développé et fixé par des expériences positives et des sentiments de réussite.

Du point de vue interne de l'école, la branche «sport» est unique. En tant que seule branche favorisant le mouvement physique, le sport ne devrait jamais être perçu comme étant en concurrence avec n'importe quelle autre branche. Le sport et le mouvement sont irremplaçables à l'école et peuvent influencer positivement aussi bien les performances que le développement cognitifs des élèves.



Le sport à l'école regroupe le nombre le plus élevé de personnel qualifié du monde du sport au Luxembourg, du moins en ce qui concerne l'enseignement secondaire (à partir de 12 ans), ce qui garantit une certaine qualité de l'enseignement.

Dans l'enseignement fondamental par contre, des personnes moins ou non qualifiées sont en charge de l'éducation sportive. La qualité dépend également des conditions-cadre (organisation et infrastructures) qui peuvent varier d'une école à l'autre.

Le programme prévu dans les plans d'études ne couvre cependant pas le volume d'activités souhaité et visé. Il est à compléter par des activités parascolaires, qui pourtant revêtent un caractère facultatif. La LASEL et la LASEP, deux institutions proches de l'enseignement, offrent des programmes afférents; de même une collaboration avec des clubs locaux est envisageable. Ainsi, un système intégré peut présenter une offre variée et suffisante, qui prend en considération les intérêts individuels et qui peut être adapté à toutes les tranches d'âge. Les enseignants d'EPS, de par leur proximité et le contact régulier avec les élèves sont en position optimale pour les assister et les conseiller dans leur recherche de projets individuels.



Points faibles	Pistes d'optimisation
<p>La formation motrice de base pour la tranche d'âge 0-6 ans est souvent laissée au hasard. Des déficiences sont découvertes trop tard, un redressement intervient également avec retardement.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Manque de personnel qualifié pour la tranche d'âge 0-6 ans</li> <li>■ Formation motrice de base souvent assurée uniquement par les parents et les pairs</li> <li>■ Formation motrice de base insuffisamment reconnue comme mission dans les structures d'accueil</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Compétence incombant aux communes: créer des postes de responsables communaux pour le développement de la motricité, formation des parents en vue d'une prise de conscience</li> <li>■ Programmes d'(in)formation pour parents/enfants</li> <li>■ Formation et appui du personnel dans les classes du cycle 1 de l'école fondamentale</li> <li>■ Programmes de groupe pour les différents cycles d'études</li> <li>■ Créativité dans la programmation en tenant compte des spécificités régionales</li> <li>■ Intégration précoce des clubs locaux</li> <li>■ Préparation des clubs aux tâches pour le travail avec les plus jeunes (formation des entraîneurs, infrastructures)</li> </ul>
<p>Assurer la quantité et la qualité du sport scolaire.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Leçons perdues</li> <li>■ Réduction des leçons obligatoires, pas de définition exacte du volume horaire obligatoire dans l'enseignement fondamental</li> <li>■ Perte de temps (au détriment du volume et de la qualité de l'enseignement) en raison du transport vers les infrastructures</li> <li>■ Pas d'offres parascolaires généralisées dans l'enseignement fondamental</li> <li>■ Formations et formations continues insuffisantes des enseignants (enseignement fondamental)</li> <li>■ Disponibilité partiellement insuffisante d'infrastructures et de matériel adéquats</li> <li>■ Mise en pratique inefficace des curricula existants</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Engager exclusivement du personnel qualifié pour tous les cycles d'enseignement</li> <li>■ Prévoir des infrastructures sportives propres et adéquates pour toute nouvelle construction d'école, explorer les possibilités de compléter les infrastructures existantes</li> <li>■ Réduire le temps nécessaire pour le transport vers les infrastructures</li> <li>■ Coordonner les activités des différents prestataires pour permettre des activités journalières (LASEL, LASEP, clubs locaux, structures d'accueil, etc.)</li> <li>■ Profiter de mesures de développement créatives dans le sport scolaire</li> <li>■ Promouvoir la prise de conscience que les activités motrices journalières augmentent les performances cognitives et ont un effet bénéfique sur le succès scolaire</li> <li>■ Optimiser la formation initiale et continue du personnel enseignant</li> <li>■ Fixer des horaires obligatoires en vue des compétences à acquérir</li> </ul>
<p>Souvent les clubs n'ont pas d'offre complète (décisions donnant priorité à la compétition). Cette décision dépend de plusieurs facteurs:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Pas d'accès suffisant aux infrastructures adéquates</li> <li>■ Nombre insuffisant d'entraîneurs qualifiés</li> <li>■ Trop peu de ressources humaines dans le domaine organisationnel pour soutenir la planification dans tous les secteurs</li> <li>■ Ressources financières insuffisantes pour pouvoir offrir des programmes très diversifiés</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Assurer l'accès aux infrastructures pour tous les utilisateurs (coordination étroite avec les communes et autres organismes responsables de la gestion d'infrastructures)</li> <li>■ Développer la formation des entraîneurs en nombre suffisant pour tous les groupes-cibles</li> <li>■ Garantir une rémunération adéquate aux entraîneurs pour renforcer la motivation</li> <li>■ Collaborer étroitement avec les programmes sportifs des communes, développer des synergies</li> <li>■ Adapter la subsidiation étatique et communale à la qualification des entraîneurs</li> </ul>

Points faibles	Pistes d'optimisation
<p>La situation concurrentielle entre différents prestataires mène à un phénomène d'éviction et, à moyen et long terme, à une réduction de l'offre. La coopération entre clubs et structures d'accueil est souvent entravée par les réglementations existantes.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Coordination de tous les prestataires locaux/régionaux</li> <li>■ Maintien d'une offre pluraliste par une répartition des domaines d'intervention entre les prestataires locaux</li> <li>■ Développement de directives pour prestataires commerciaux, les incitant à participer à une coordination générale régionale</li> <li>■ Développement et mise en pratique de modèles et concepts pour une coopération efficiente entre écoles, structures d'accueil et clubs de sport</li> </ul>
<p>Il n'existe aucun contrôle de qualité pour les prestataires commerciaux tels que des studios de fitness offrant des programmes pour le développement de la motricité des enfants en bas âge.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Développement d'un concept pour réglementer les métiers du sport</li> </ul>
<p>Pour la tranche d'âge juniors/adultes les offres se limitent à une participation au sport de compétition (surtout dans les sports d'équipe). Conséquences: Taux d'abandon élevé, taux d'intégration faible dans le domaine orienté vers la participation.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Mise à disposition de plages horaires bien définies dans les infrastructures pour le sport-loisir</li> <li>■ Intégration dans les programmes des clubs d'une plage horaire «pratique libre»</li> <li>■ Développement d'une prise de conscience pour ces programmes comme une des priorités des clubs</li> <li>■ Développement de programmes et d'activités ad hoc</li> </ul>
<p>Selon les régions, les offres pour personnes âgées ne sont pas adaptées aux besoins, voire non existantes. Conséquences: Peu d'attrait par des activités appropriées.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Motivation des clubs à introduire des offres y relatives, création d'attraits pour les clubs</li> <li>■ Renforcement de la formation d'entraîneurs pour ce secteur</li> <li>■ Création d'incitations par les caisses de santé, reconnaissance sociétale</li> <li>■ Etablissement d'un réseau de prestataires. Soutien des institutions du secteur du troisième âge avec des concepts et des conseils en programme</li> </ul>
<p>Les informations sur les offres dans le domaine orienté vers la participation sont insuffisamment connues.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Etablissement et entretien d'un réseau d'informations</li> </ul>
<p>Les infrastructures sportives ne sont pas utilisées de façon optimale (surtout en périodes de vacances)</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Optimisation de la gestion de l'attribution des infrastructures par les autorités compétentes en vue d'une meilleure occupation</li> <li>■ Plans d'urbanisation incitant à un style/mode de vie actif (voir études internationales avec recommandations standard)</li> </ul>



## 5. LES SUCCÈS INTERNATIONAUX

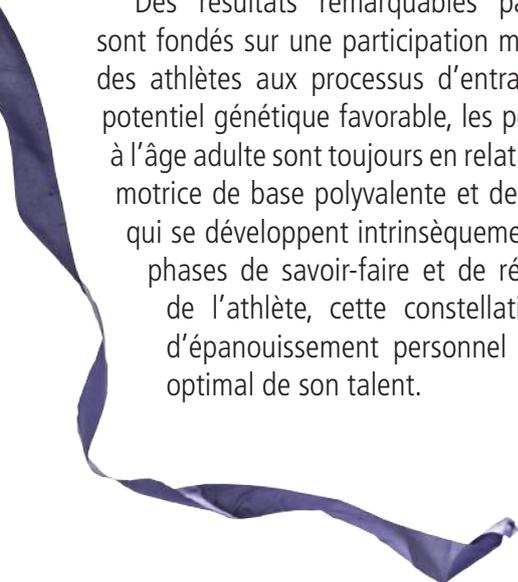


Sur le plan international le succès dans le sport de haut niveau est défini par les résultats des meilleurs athlètes d'un pays dans les compétitions-phare. Par compétitions-phare on entend des événements multisports comme les Jeux Olympiques et les Jeux Continentaux et, dans différents sports, les Championnats du Monde et d'Europe, ainsi que les grandes compétitions traditionnelles (p.ex. les tournois de Grand Chelem en tennis, le Tour de France en cyclisme). La possibilité d'obtenir des résultats extraordinaires est essentiellement déterminée par le niveau mondial du sport en question et le potentiel de l'athlète. Par conséquent ce niveau de performance mondial, sujet à une évolution dynamique permanente, est le seul critère significatif pour la planification du développement des performances des meilleurs athlètes luxembourgeois.

Des résultats remarquables parmi l'élite mondiale sont fondés sur une participation motivée de longue date des athlètes aux processus d'entraînement. A côté d'un potentiel génétique favorable, les performances de pointe à l'âge adulte sont toujours en relation avec une formation motrice de base polyvalente et des fixations de priorités qui se développent intrinsèquement avec les différentes phases de savoir-faire et de réussite. Dans l'optique de l'athlète, cette constellation est un processus d'épanouissement personnel et de développement optimal de son talent.

A côté du potentiel de l'athlète, la disponibilité d'un système de formation de haute qualité est une condition «sine qua non». Ces systèmes de sport de haut niveau résultent d'une collaboration en partenariat avec les fédérations nationales, le COSL et les instances publiques compétentes qui fournissent les appuis nécessaires. Ces systèmes se trouvent en concurrence permanente avec les systèmes de promotion à l'étranger. Ainsi, si l'on veut obtenir des performances au niveau mondial, il faut mettre à disposition des athlètes-cibles ou des sports-cibles un système de formation de qualité adéquat.

Les succès des athlètes d'élite suscitent une attention publique particulière. Les athlètes les plus en vue servent de modèle, ils inspirent d'autres sportifs à devenir performants et à réussir à leur tour. Ils nourrissent les rêves des jeunes athlètes. Les Luxembourgeois qui réussissent au niveau mondial influencent positivement la fierté et l'identité nationales. Les succès, mis en évidence par les médias, constituent une excellente publicité pour le pays et sont souvent perçus comme indice pour la compétitivité nationale.



### Les visions et les objectifs

De plus en plus de Luxembourgeois accèdent à des places de podium et obtiennent des résultats remarquables sur la scène mondiale (Jeux Olympiques, Jeux Paralympiques, Championnats du Monde et d'Europe et autres compétitions de tradition).

Pour les Jeux Olympiques d'été, le COSL s'est actuellement fixé les objectifs suivants en ce qui concerne les sports individuels: Qualification d'au moins dix athlètes selon le système de qualification du Comité International Olympique (CIO) et des Fédérations Internationales (FI). Parmi ces athlètes, les plus performants ont le potentiel d'être finalistes ou médaillés.

Pour les sports d'équipe, un classement dans le deuxième tiers du ranking européen est visé.

Tous les sports au Luxembourg sont particuliers, ont un développement et des structures historiques spécifiques, des possibilités structurelles et matérielles différentes ainsi que des visions et ambitions divergentes. Ce n'est que s'il est possible d'obtenir une unité de vue de tous les partenaires (les clubs, les fédérations, le COSL et les instances publiques compétentes) sur les objectifs, que les ambitions peuvent être mises en pratique avec succès. En principe les partenaires devraient se mettre d'accord sur la formulation d'objectifs concrets, la fixation d'échéances comme des cycles olympiques, d'éventuelles étapes intermédiaires et des bases d'évaluation clairement définies.

### Les stratégies et les plans d'action

En visant des résultats de pointe, le Luxembourg se trouve en principe en concurrence directe avec les autres 203 Comités Nationaux Olympiques (CNO) ou autres organisations sportives afférentes. Partant d'une série de facteurs qui influencent le succès (population, revenu par tête d'habitant, succès historiques, avantage de compétition à domicile), il est décisif pour la détermination de la stratégie de considérer la situation de départ à l'aide de deux facteurs.

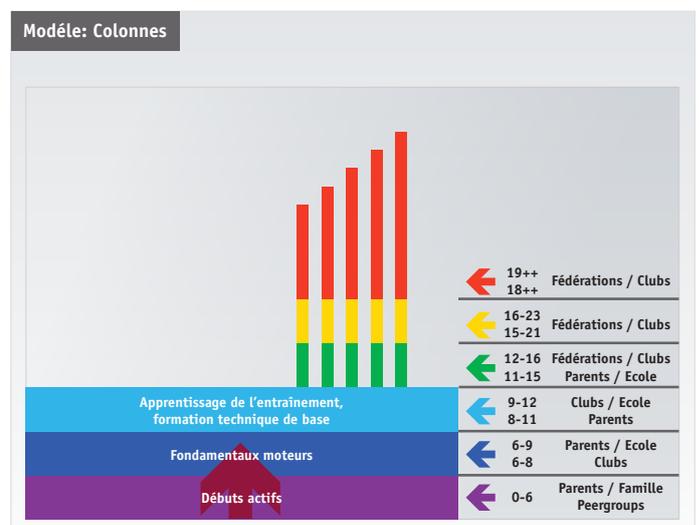
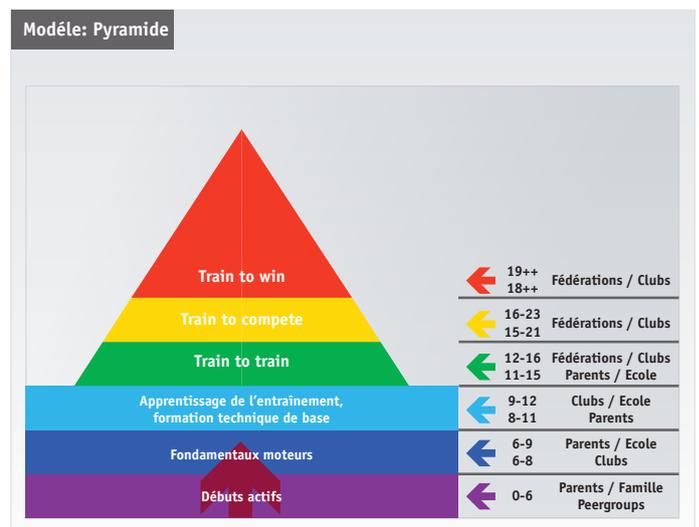
#### Taille de la population

Avec ses 550.000 habitants, le Luxembourg compte parmi les 30% de pays les moins peuplés ayant un CNO, la différence avec les 10 pays les plus peuplés étant au moins du centuple. Il en résulte qu'il existe moins de candidats potentiels pour réaliser des résultats de pointe. Ceci est encore renforcé par le haut pourcentage de résidents non-luxembourgeois (plus de 40%), qui ne sont pas éligibles pour des sélections nationales (les règles du CIO et de la majorité des FI exigent la nationalité du pays). La condition de résidence ininterrompue de sept (7) ans pour pouvoir demander la nationalité luxembourgeoise constitue pour des immigrés (et des athlètes intéressés à immigrer) une période d'attente excessive qui signifie souvent la fin de la carrière. Tout ceci réduit le nombre de candidats à moins de 300.000 personnes éligibles, dont finalement quelque 80.000 se trouvent dans la tranche d'âge pendant laquelle il est possible de pratiquer le sport de haut niveau.



Les conclusions suivantes découlent de ce constat:

- Le nombre d'athlètes pratiquant le sport de haut niveau est très limité au Luxembourg. Il est donc impossible qu'ils puissent continuellement être présents en quantité et qualité adaptées pour toutes les disciplines sportives. Les objectifs et par là les systèmes de formation, doivent par conséquent être flexibles et dynamiques et correspondre à la disponibilité des personnes orientées vers le sport de haut niveau.
- Le modèle pyramidal typique (fondement au niveau de la formation de base, rétrécissement dans le secteur du sport de haut niveau) ne peut pas être mis en pratique dans beaucoup de sports. Ceci exerce une influence importante sur le fonctionnement de groupes et de programmes d'entraînement. La réalité luxembourgeoise est souvent celle d'un modèle de piliers (après la formation de base, où des athlètes individuels ou des petits groupes sont à encadrer). En ce qui concerne les jeunes, les processus de sélection ne jouent donc qu'un rôle secondaire, la stimulation de la motivation et des mesures d'encadrement pour un engagement à long terme des jeunes sont ainsi d'une importance capitale.
- Une formation de base optimisée pour tous les enfants de 0-12 ans doit être assurée absolument. Ce n'est que de cette façon qu'une entrée ultérieure dans le sport de compétition et de haut niveau peut être envisagée pour tous les enfants doués.



(Source: Förderrichtlinien COSL)



### Revenu par tête d'habitant

Dans les statistiques concernant le revenu par tête d'habitant, le Luxembourg occupe régulièrement des places dans les top 10. Dans le domaine du sport, cette donnée est considérée non seulement comme expression de force économique, de prospérité et de qualité de vie, mais aussi comme indicateur de la disponibilité de ressources financières pour la promotion du sport en général, surtout pour les programmes de sport de haut niveau. Dans d'autres pays d'Europe, on trouve des chiffres de 0,2% jusqu'à plus de 1% du PIB qui sont investis dans des programmes sportifs nationaux (sous réserve de méthodes de calcul non cohérentes). Une valeur décisive pour la disponibilité de ressources dans l'intérêt du sport n'est donc pas le revenu par tête d'habitant, mais le pourcentage du PIB que les Etats sont prêts à investir dans le sport. Une grande importance revient également, en tant que mesure complémentaire, à la situation des stratégies publicitaires et à la disponibilité du secteur privé de s'investir comme sponsor.

Les systèmes de sport de haut niveau compétitifs sont onéreux. Les coûts pour le développement et l'optimisation continus d'une telle organisation de formation compétitive ne sont pas directement liés au nombre d'athlètes à encadrer. Infrastructures, équipements, personnel, entretien constituent des frais fixes. Les coûts pour les programmes d'entraînement et surtout pour les programmes de compétition sont en augmentation permanente. Avant tout la forte prolifération des circuits de compétition de l'élite programmés tout au long de l'année partout dans le monde (Worldcup et Séries Pro Tour) engendre une explosion des coûts. Pourtant, une participation est presque obligatoire pour tout athlète ambitionné, puisque les qualifications pour les Championnats du Monde ou les Jeux Olympiques dépendent de ces résultats.

La disponibilité de ressources financières est ainsi une condition essentielle pour le sport de haut niveau au Luxembourg.

Les facteurs stratégiques essentiels suivants peuvent être retenus:

- Une adaptation continue des ressources financières au développement des besoins est une prémisses indispensable. La qualité des éléments-clés du sport de haut niveau ne doit pas dépendre de la disponibilité de budgets mais, au contraire, les besoins planifiés doivent guider la mise à disposition de moyens financiers nécessaires.
- Les moyens financiers doivent être utilisés de façon efficace. Les attributions s'effectuent selon les planifications à long terme des bénéficiaires et seront évaluées périodiquement.
- Les décisions concernant les attributions sont essentiellement définies par la présence d'athlètes orientés vers le sport de haut niveau et par la probabilité de réussite des programmes prévus. Une réorientation dynamique des ressources, sur base de ces critères, doit être faite périodiquement. Chez les adultes, les résultats obtenus sont le critère prioritaire.

La **mission** pour atteindre les objectifs visés dans le sport de haut niveau peut être définie comme suit:

La création, le maintien et l'optimisation d'un système de sport de haut niveau d'une grande qualité et qui, dans les sports respectifs, rejoint un standard mondial.



Les **composantes fondamentales** sont les suivantes:

- Disponibilité d'athlètes avec un potentiel de haut niveau
- Disponibilité d'entraîneurs et de directeurs sportifs de très haute qualité
- Disponibilité de la médecine du sport et des sciences du sport avec un savoir-faire de niveau mondial
- Orientation des fédérations sportives nationales ayant une organisation interne adéquate vers le sport de haut niveau
- Collaboration optimisée avec répartition claire des rôles et des responsabilités dans le sens des objectifs fixés en commun



### Principes fondamentaux (philosophies, valeurs)

Dans le respect des valeurs éthiques du sport, sous la maxime du fair-play et de la pleine reconnaissance des réglementations antidopages, les principes fondamentaux d'une formation des athlètes orientée sur le long terme prévoient une plate-forme de directives qui ont une influence décisive sur la structure, les objectifs, les contenus et la programmation. Ces directives-cadre sont adaptables à chaque sport et peuvent ainsi servir également de référence pour le contrôle de qualité d'un système de formation.

Les **principaux constats** se résument comme suit:

- L'athlète se trouve au centre de toutes les réflexions
  - les besoins des athlètes (enfant, espoir, athlète d'élite) sont prioritaires
  - la situation de l'athlète est le point de départ de toute planification
  - l'adaptation des objectifs, contenus et méthodes du programme est indispensable
- Le processus de formation est dirigé par l'entraîneur qui
  - est l'autorité centrale de planification et d'exécution (personne de contact, responsabilité)
  - se base sur des valeurs (éthique de l'entraîneur) et est équipé de toutes les compétences nécessaires
  - réunit les compétences d'action et de fonction
  - est disponible pour un développement continu (formation continue)
- Planification optimale de tous les programmes sportifs (entraînement, compétition et récupération) avec prise en compte du développement biologique et de la maturité des athlètes
  - toutes les activités de formation sont planifiées
  - tous les éléments sont coordonnés de façon optimale (volume et intensité de l'entraînement, compétition, régénération)
  - les paramètres individuels sont pris en compte (développement biologique, âge d'entraînement, développement spécifique par discipline).

- Appui par des structures de support (sciences du sport, médecine du sport, psychologie du sport, administration):
  - prise en compte adaptée de toutes sources d'information et du potentiel de compétences en vue de l'optimisation du processus de développement;
  - soutien du processus par un enrichissement continu selon le principe de «best practice»;
  - optimisation pour permettre la concentration de l'entraîneur/coach sur les travaux-clés de son champ d'action.
- Prémisse incontournable: la formation motrice de base pluridisciplinaire:
  - pour tous les domaines du sport une formation motrice de base mettant l'accent sur le pluralisme est visée (fondamentaux, vocabulaire moteur «physical literacy»);
  - notion de talents (définitions et problématiques).
- Processus à long terme:
  - adaptation spécifique à chaque sport du modèle de formation durable;
  - modèle des phases de développement de l'entraînement avec des déclarations concernant les buts, les contenus et les méthodes;
  - jusqu'au début de l'âge adulte, en tenant compte des exceptions spécifiques de certains sports: une formation qui s'oriente aux processus de développement; à l'âge adulte il y a lieu de concevoir un travail orienté vers les résultats.
- Principes de la spécialisation:
  - adaptation aux spécificités de chaque sport et aux systèmes de compétition dans le secteur visé (adultes);
  - mise en place de concepts de développement en fonction de la discipline sportive et sur base du principe du LTAD (Développement à long terme de l'athlète).
- Age de développement:
  - âge d'entraînement, âge biologique, âge chronologique comme éléments de guidance élémentaires d'une planification optimale du développement;
  - élaboration de systèmes de compétitions adaptés et favorables au développement.
- Périodes particulièrement propices à l'apprentissage moteur ou au développement de qualités physiques:
  - utilisation optimale des phases qui permettent une adaptation accélérée;
  - contrôle régulier de la croissance et de la taille comme éléments de référence pour la conception de programmes d'entraînement.
- Prise en compte du développement de la personnalité (le mental, le cognitif, l'émotionnel):
  - développement de la personnalité entière (approche holistique);
  - utilisation optimale des interactions positives entre développement physique et intellectuel;
  - prise en compte de la charge totale comme élément essentiel dans la planification et la régulation de l'entraînement.
- Principes de la périodisation:
  - développement de modèles de programmation spécifiques à chaque sport.
- Intégration du concept d'entraînement et du programme sportif dans d'autres domaines de la vie.
- Adaptation/optimisation permanente:
  - développement planifié et continu du savoir-faire et des compétences par l'utilisation des meilleures sources possibles.

## La promotion du sport de haut niveau au Grand-Duché de Luxembourg - état actuel

### La formation motrice de base

La qualité de la formation motrice de base pendant la phase des «débutants actifs» dépend essentiellement de la situation familiale et régionale. Des parents intéressés et conscients, des communes avec des programmes sportifs pour les plus jeunes («Maman et Bébé»), des groupes d'enseignement précoce avec des offres dans le domaine des activités sportives et des infrastructures ayant un haut degré d'incitation créent les meilleures conditions-cadre. Le fait que 70-80% des athlètes membres d'un cadre du COSL proviennent d'une famille avec un passé sportif de haut niveau ne fait que confirmer ce constat.

Pour la tranche d'âge des 6-9 ans, les offres des clubs et de l'école fondamentale viennent s'ajouter. Dans cette phase aussi, les conditions familiales et géographiques sont déterminantes pour la qualité du développement et, grâce à la palette variable de l'offre sportive (les communes offrent par le biais des clubs locaux divers sports dominants), la base pour les critères d'un choix initial est donnée. On peut déjà constater dans cette phase un recrutement actif de la part de certaines disciplines.

### Promotion des fédérations sportives

Les fédérations poursuivent différentes stratégies de promotion pour le sport de haut niveau/sport de compétition (dépendant de la spécificité du sport, des ambitions, des objectifs, de la structure, des possibilités personnelles et financières). L'initiation au sport se fait par les clubs, mais une offre appropriée à l'école peut avoir le même effet. La formation de base technique est assurée par les clubs, où la qualité dépend fortement de la disponibilité du personnel (entraîneurs, enseignants). Une intégration dans les structures et les programmes de la fédération se fait par des mesures de sélection lors de différentes phases de la formation.



### La politique de promotion du COSL

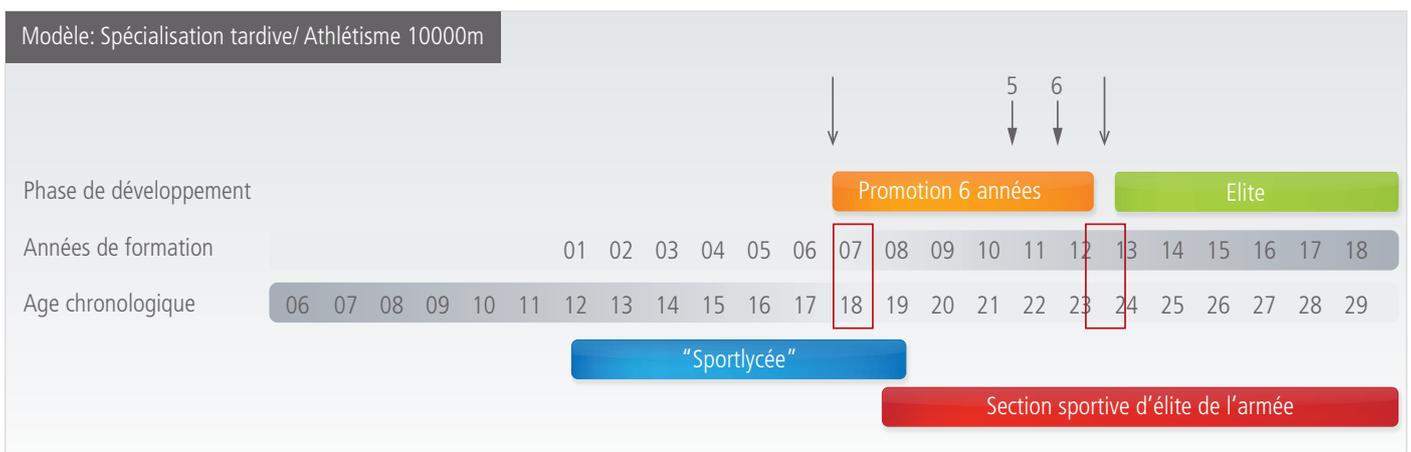
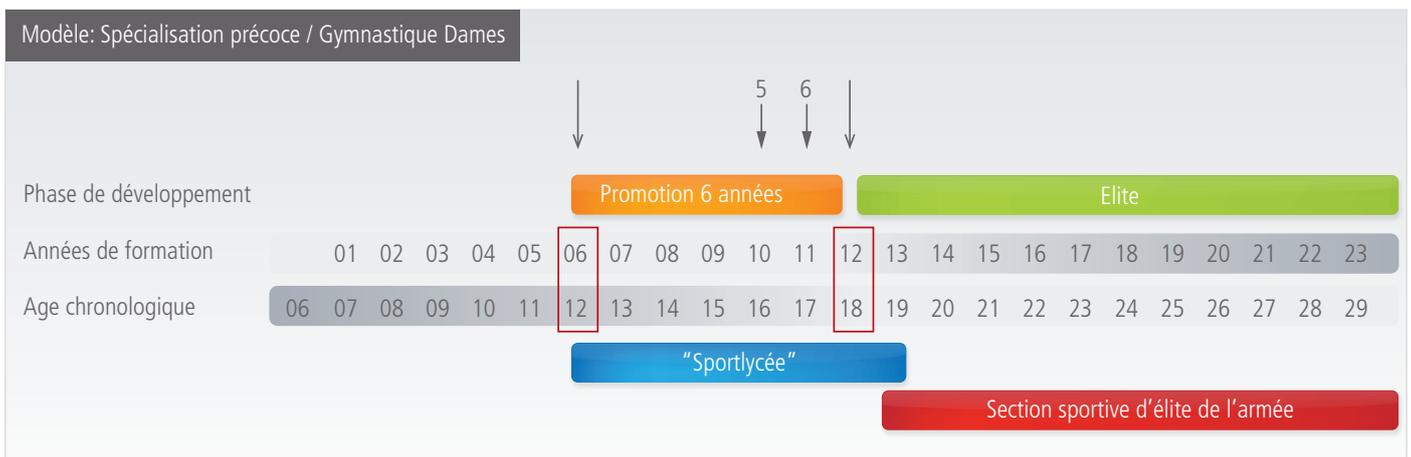
La structure de promotion du COSL comprend trois niveaux:

- Programme de soutien aux fédérations (appui de fédérations disposant de concepts sportifs de haut niveau selon des critères définis)
- Programme de développement (appui de programmes de développement pour la promotion de jeunes talents)
- Programme de promotion de l'élite (promotion des performances de haut niveau afin de parvenir à des performances maximales, préparation à la qualification et à la participation à des compétitions de très haut niveau)

Structure de promotion du COSL



(Source: Förderrichtlinien COSL)



(Source: Förderrichtlinien COSL)

Les critères et les lignes de conduite concernant la politique de promotion du COSL sont adaptés régulièrement (au moins tous les 4 ans après les Jeux Olympiques) au développement des performances de niveau mondial. Pour la décision de l'âge d'entrée à un cadre, la spécificité des sports et des disciplines est prise en considération.

L'attribution des mesures de promotion se fait annuellement après évaluation des demandes et des résultats de l'exercice précédent.

Actuellement, la promotion du sport de haut niveau se trouve dans la phase d'implémentation des principes fondamentaux du LTAD. Quelques fédérations ont déjà développé des concepts spécifiques à leur sport qui sont étroitement liés aux programmes de promotion du COSL. D'autres sont en phase de finalisation.

Par ailleurs, le système de sport de haut niveau profite de l'appui des institutions et programmes suivants:

Le **Sportlycée**, depuis plusieurs années une histoire de succès pour le sport de haut niveau au Luxembourg, est une institution ayant ses bases légales depuis la loi du 21 juillet 2012 portant création du Sportlycée. Créé en étroite collaboration entre le MENJE, le MSP et le COSL, il contribue substantiellement à une meilleure coordination entre école et sport de haut niveau dans l'intérêt des jeunes athlètes. Une convention entre la direction et les fédérations concernées règle une orientation dynamique du concept et la collaboration au quotidien. L'optimisation permanente du système y est expressément prévue.

La **section de sports d'élite de l'armée**, introduite par le règlement grand-ducal du 28 août 1997, offre aux athlètes adultes ayant atteint un niveau «cadre COSL» la possibilité de poursuivre une carrière d'athlète quasi professionnelle, tout en étant, pour une période limitée, assurés au niveau social et financier. Après avoir suivi avec succès les quatre mois de l'instruction de base, l'athlète est libéré d'autres tâches pour un programme d'entraînement et de compétition de haut niveau, ceci sous la responsabilité de la fédération. Pour toutes ces mesures le MSP met à disposition un budget fonctionnel. L'évolution du niveau de performances visé et la qualité des résultats sportifs sont constatées par un avis (obligatoire) du COSL.

Le programme **«Promotion du sport d'élite»** du MSP apporte actuellement un appui substantiel d'un total de 500.000 euros par an aux fédérations sélectionnées. Le Ministre des Sports décide de l'attribution respective aux fédérations, tout en ayant la possibilité de faire appel à des instances de consultation.



Points faibles	Pistes d'optimisation
<p>Le secteur des entraîneurs comme élément-clé du système n'est pas couvert de façon optimale, ni du point de vue qualité ni du point de vue quantité. La proportion des entraîneurs professionnels luxembourgeois est beaucoup trop restreinte.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Optimisation de la formation des entraîneurs, orientation en fonction des groupes-cibles, accents mis sur la formation comme entraîneurs pour jeunes espoirs</li> <li>■ Mesures de formation continue obligatoires pour les entraîneurs nationaux s'appuyant sur des offres bien ciblées</li> <li>■ Valorisation de la profession de l'entraîneur, des conditions de travail et des rémunérations</li> <li>■ Développement des mesures de financement pour entraîneurs de haut niveau</li> </ul>
<p>Des changements imprévus dans les comités et conseils d'administration des fédérations et parmi les staffs des entraîneurs mènent à une perte de savoir-faire et empêchent la continuité nécessaire pour des stratégies à moyen et long terme.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Prise de conscience de la nécessité de changements planifiés parmi les personnes-clé</li> <li>■ Amélioration du transfert du savoir-faire par une documentation détaillée et des descriptions de concepts et programmes</li> <li>■ Offres d'appui pour l'élaboration de concepts (accompagnement du développement par une coopération étroite des concernés)</li> </ul>
<p>Des difficultés dans la coopération entre les bénévoles et les professionnels mènent à des frictions. Il s'en suit une forte réduction de l'efficacité, des déviations, voire des changements de programme complets. Des divergences dans la collaboration entre entraîneurs de clubs et de fédérations sont souvent dues à des objectifs différents et engendrent une concordance insuffisante des programmes et des charges d'entraînement.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Développement de structures de collaboration adaptées aux différents sports</li> <li>■ Définition claire des tâches et des responsabilités</li> <li>■ Extension des intersections entre compétence opérationnelle et compétence fonctionnelle dans les positions dirigeantes</li> <li>■ Coopération entre entraîneurs concernés. Concertation régulière, accords sur les objectifs et buts, les besoins des athlètes étant au centre de l'intérêt</li> </ul>
<p>La structure de financement des concepts est souvent établie à court terme et souffre de manque chronique de ressources. Souvent les mesures sont programmées selon la situation financière du moment.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Observation stricte d'une planification à long terme, prévision de réserves</li> <li>■ Décision sur les priorités en fonction de l'efficacité des programmes</li> <li>■ Augmentation des moyens financiers par des mesures créatives (marketing, fonds propres)</li> </ul>

Points faibles	Pistes d'optimisation
<p>Les infrastructures ne sont pas suffisamment à disposition des cadres nationaux pour les entraînements. La programmation des entraînements se fait trop souvent selon les disponibilités des infrastructures et non selon la méthodologie d'entraînement.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Priorités clairement définies lors de l'attribution des infrastructures</li> <li>■ A moyen et long terme: doter les fédérations d'infrastructures adéquates pour un entraînement de haut niveau</li> <li>■ Refixation des priorités au niveau de la Coque</li> </ul>
<p>Les fédérations manquent de personnel qualifié et de finances suffisantes. Ainsi des éléments essentiels de programmes ne peuvent être réalisés.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Satisfaction du besoin en personnel et en finances sur base d'un inventaire</li> <li>■ Vérification systématique et adaptation flexible de l'utilisation efficace des moyens propres et externes</li> <li>■ Formation initiale et formations continues pour dirigeants de clubs et de fédérations dans le domaine administratif (management du sport)</li> </ul>
<p>A l'exception du domaine de la médecine du sport, les sciences du sport sont inexistantes. La saisie et la transmission systématiques du savoir «best practice» n'ont pas lieu.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Développement de la recherche et de l'enseignement des sciences du sport au Luxembourg</li> <li>■ Création de postes pour des services dans le domaine des sciences du sport (sciences de l'entraînement, biomécanique, préparation physique)</li> <li>■ Acquisition de savoir-faire par le biais de congrès, coopérations et examens systématiques de publications afférentes</li> </ul>



Points faibles	Pistes d'optimisation
<p>Des moyens financiers insuffisants provenant du sport en faveur du domaine médical entraînent un manque de ressources pour des mesures d'accompagnement en relation avec l'entraînement.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Etablissement d'un équilibre entre ressources provenant du sport et celles provenant de tiers dans le domaine médical ce qui permettra, au-delà de la simple surveillance de la santé, un suivi continu de l'entraînement</li> <li>■ Développement de la recherche et de l'enseignement dans la médecine et la kinésithérapie du sport; coopération étroite avec les sciences du sport</li> </ul>
<p>La problématique du drop-out lors du passage lycée-université est réelle. Des interruptions / arrêts de carrières sportives au haut niveau interviennent en raison d'un choix peu propice du lieu d'études.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Assistance aux fédérations et aux athlètes lors du choix du lieu d'études</li> <li>■ Création, élargissement et entretien de réseaux de coopération avec des universités favorables au sport de haut niveau; tirer profit des bonnes expériences antérieures</li> <li>■ Coopération avec l'Université du Luxembourg. Introduction de dispositions dans les règlements de l'université qui permettent une promotion spécifique des athlètes de haut niveau</li> </ul>



CONCEPT INTÉGRÉ POUR LE SPORT AU LUXEMBOURG



## 6. LES FINANCES

Le sport s'est développé en secteur économique à croissance dynamique. L'ordre de grandeur de la contribution du secteur du sport au PIB ne peut être déduit directement des comptabilités nationales établies par les instituts des statistiques et des études économiques des différents pays. Le sport en tant que secteur transversal

(comme le tourisme et la santé) se compose d'une multitude d'éléments de différentes branches économiques, dont l'importance économique ne se laisse déterminer que par l'établissement de **comptes satellites sport**. Les calculs des comptes satellites sport de plusieurs pays de l'UE sont disponibles à titre d'exemple.

Résultats de comptes satellites sport pour certains Etats membres de l'UE et de la Suisse							
	AT	CY	PL	UK	NL	DE	CH
<b>Année réf.</b>	2005	2004	2006	2006	2006	2008	2008
<b>NACE Rev.</b>	1.1	1.1	1.1	1.1	1.1	2.0	1.1
<b>Employés, en millions</b>							en millions VZE
<b>liés au sport</b>	0.242	0.007	0.225	0.632	0.13	1.766	0.089
<b>% du total</b>	6.4	2.2	1.54	2.5	1.5	4.4	2.5
<b>Valeur ajoutée brute, en mrd. EUR</b>							en milliards EUR
<b>liée au sport</b>	10.7	0.3	5.3	39.9	4.7	73.1	7.48
<b>% du total</b>	4.9	2.4	2	2.3	1	3.3	1.7
<b>Consommation des ménages privés, en mrd. EUR</b>							
<b>liée au sport</b>	4.9	0.3	3.5	35.2	/	87.2	/
<b>% du total</b>	3.6	3.7	2.1	2.9	/	6.6	/

(Source: Die wirtschaftliche Bedeutung des Sports in Deutschland)

L'étude sur «L'importance économique du sport en Allemagne» est un exemple qui montre la voie à des démarches similaires ultérieures en raison de son actualité (publication des résultats en 2013)<sup>1</sup> et du travail extrêmement minutieux sur la thématique. Par ailleurs, l'établissement de comptes satellites sport pour tous les pays membres est prévu dans les projets de «monitoring» de l'UE.

En reliant la «Vilnius definition»<sup>2</sup> aux différents sports et infrastructures sportives indispensables, cette étude a permis d'analyser et d'établir des relevés statistiques pour l'année 2008 dans trois domaines:

- Dépenses des consommateurs en relation avec le sport
- Activités en relation avec le sport dans les secteurs de la publicité, du sponsoring et des droits médiatiques
- Dépenses en relation avec le sport pour la construction et l'entretien d'infrastructures sportives

1. Bundesinstitut für Sportwissenschaft (2008): Die wirtschaftliche Bedeutung des Sports in Deutschland, Abschlussbericht zum Forschungsprojekt „Satellitenkonto Sport 2008“

2. SpEA (2007): The Vilnius Definition of Sport, Official Manual. Vienna

Un **volume total** dans les différents secteurs de

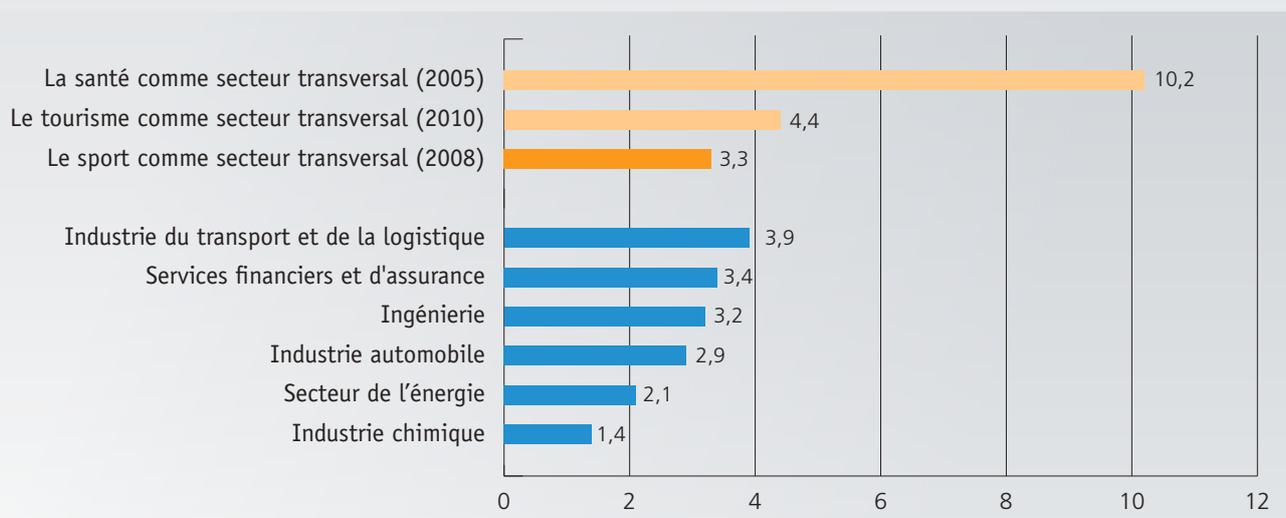
- 87,8 mrd d’euros (consommation privée de biens liés au sport)
- 5,5 mrd d’euros (publicité, sponsoring et droits médiatiques)
- 22,6 mrd d’euros (construction et fonctionnement d’infrastructures sportives)

permet de calculer l’importance économique du sport:

- Valeur ajoutée brute en relation avec le sport: 73,1 mrd euros (3,3 % de la valeur ajoutée totale)
- Emplois en relation avec le sport: 1,766 millions de personnes (4,4% de l’emploi total)

Une comparaison avec les résultats d’autres secteurs démontre l’importance extraordinaire de l’économie du sport. Actualisé régulièrement sur base d’un monitoring, le compte satellite sport est un instrument idéal pour mettre à disposition des faits fondés servant de base lors de décisions politiques et économiques dans le domaine du sport. Par ailleurs, il trace une image précise de la complexité du sport comme secteur transversal et favorise la prise de conscience de l’importance économique globale du sport.

Comparaison des parts de valeur ajoutée brute des différents secteurs de l’économie, avec des résultats pour les secteurs transversaux la santé (rapport 2005), le tourisme (rapport 2010) et le sport (rapport 2008)



(Source: Bundesinstitut für Sportwissenschaft)

1. Bundesinstitut für Sportwissenschaft (2008): Die wirtschaftliche Bedeutung des Sports in Deutschland, Abschlussbericht zum Forschungsprojekt „Satellitenkonto Sport 2008“  
 2. SpEA (2007): The Vilnius Definition of Sport, Official Manual. Vienna

## La situation au Luxembourg

### Organisation structurelle du sport

La loi concernant le sport décrit les éléments d'une structure sportive et leurs interactions selon les principes de l'autonomie du mouvement sportif et de la subsidiarité des interventions des autorités publiques. Il en résulte un partenariat visant des objectifs déterminés.

Éléments structurels des autorités publiques et parapubliques:

- Ministère des Sports (avec un organe consultatif, le Conseil Supérieur du Sport)
- Autres Ministères, qui sont en relation avec le sport et qui collaborent à des projets
- Communes ayant des programmes propres pour soutenir le sport
- Institutions, partenaires qui soutiennent le sport: ENEPS (Ecole nationale d'Education Physique et des Sports), Sportlycée, Centres de formation, section de sports d'élite de l'armée, INS (Institut national des sports), d'Coque (Centre national sportif et culturel)
- ALAD (Agence Luxembourgeoise Anti Dopage)

Le sport privé organisé:

- COSL en tant qu'organe fédérateur, y compris les juridictions dans le sport
- 61 fédérations-membres
- 1531 clubs avec 123000 membres licenciés

Autres éléments structurels:

- Sport scolaire obligatoire à partir de l'âge de 4 ans; offres parascolaires de la LASEP et de la LASEL
- Offres sportives à caractère informel, structures ayant un caractère incitatif (pistes cyclables, piscines, parcours fitness, chemins de randonnée, terrains multisports, parcs pour skaters et autres)

- Offres sportives commerciales (studios de fitness, écoles de danse et de ballet, terrains de golf, centres d'entraînement et de coaching).

### Structures de financement

Jusqu'à ce jour il n'existe aucun calcul basé sur un compte satellite sport au Luxembourg, ce qui serait pourtant souhaitable dans un proche avenir. Une argumentation ne peut donc se faire que sur base de données comparables. Si l'on prend comme repère les résultats de l'étude portant sur le compte satellite sport en Allemagne, cela signifierait pour le Luxembourg une participation du secteur sport au PIB de plus d'un (1) milliard d'euros. Même les calculs plus anciens de pays comparables de l'UE indiquent toujours une part de plus de 500 millions d'euros. Il est également remarquable que 6,6% des dépenses proviennent des ménages privés. Ceci confirme les chiffres de l'étude «Eurostratégies<sup>1</sup>» qui voit le Luxembourg clairement à la tête du peloton européen avec 500 euros par tête d'habitant de la population totale pour les dépenses de consommation dans le sport.

D'autres chiffres sur le financement du sport peuvent être extraits à titre d'exemple de cette étude.

Ainsi le financement complet du sport au Luxembourg se compose (année 2005) comme suit:

- Etat: 42,7 millions d'euros
- Communes: 25 millions d'euros
- Ménages privés: 220,1 millions d'euros
- Sponsoring, dons et autres: 43,7 millions d'euros

Ceci confirme qu'une part impressionnante provient des ménages privés.

Les prestations du bénévolat sont reprises dans cette étude avec 20.000 personnes à 5 heures par semaine équivalant à 2.500 postes plein-temps avec une valeur estimée de 63 millions d'euros.

1. Eurostrategies (2011): Study on the funding of grassroots sports in the EU, Volume II - Country Reports

L'analyse de la répartition des revenus provenant des loteries nationales que les Etats mettent à disposition des bonnes œuvres se révèle intéressante. La gestion et la répartition au Luxembourg sont de la responsabilité de la fondation «Œuvre Nationale de Secours Grande-Duchesse Charlotte».

Lors de l'exercice 2013 le mouvement sportif (par le biais du COSL) s'est vu attribuer 1,025 million d'euros de la part de la fondation, ce qui représente 5,85% des versements totaux à des organismes bénéficiaires. Ces montants correspondent

aux chiffres de l'étude «Eurostratégies» pour les exercices 2007 et 2008 (environ 5%). Cette source révèle encore une allocation de l'Œuvre Nationale de Secours Grande-Duchesse Charlotte à la Fédération luxembourgeoise de Football, laquelle s'explique par des relations commerciales historiques et ne peut par conséquent pas être incluse dans le paquet des attributions dédiées au sport.

Le tableau ci-dessous compare les attributions de revenus provenant de loteries pour la promotion du sport dans certains pays de l'Union Européenne:<sup>1</sup>

Pays UE	Année	Subventions en mio. d'euros	Part en % des subventions
Estonie	2009	1,9	32,00%
Danemark	2008	104,0	26,00%
Finlande	2008	104,0	25,00%
Irlande	2008	60,0	25,00%
Suède	2008	123,4	24,00%
Pays-Bas	2009	52,0	23,90%
Slovénie	2009	8,7	22,00%
Grande-Bretagne	2008	367,0	17,60%
Autriche	2009	71,0	17,00%
Allemagne	2006	561,0	13,00%
Portugal	2009	8,7	10,30%
Luxembourg	2013	1,025	5,85 %

(Source: Eurostrategies)

Force est de constater que le Luxembourg se retrouve tout à la fin de ce tableau, très loin des pourcentages de pointe et même encore nettement en-dessous de la moyenne. Comme les revenus provenant de loteries nationales représentent une part essentielle du budget

pour la promotion du sport, il en ressort clairement qu'une source de financement majeure (et indépendante des budgets de l'Etat) n'est utilisée que de façon insuffisante pour le sport.

1. Eurostrategies (2011): Study on the funding of grassroots sports in the EU, Volume II - Country Reports

En tirant les conclusions des développements ci-dessus (basées pour l'instant surtout sur des chiffres comparables à l'étranger), on peut constater que le sport est un partenaire économique important au Luxembourg qui mérite d'être pris en considération et d'être traité en conséquence. Tous les investissements en vue d'une optimisation et d'une stabilisation du système du sport au Luxembourg ont une répercussion sur la santé et la compétitivité de la société ainsi qu'une influence positive sur les finances de l'Etat. Si l'on suit les enseignements d'études étrangères récentes (Nouvelle Zélande<sup>1</sup>, Suisse, Grande-Bretagne et Etats-Unis), on pourrait même chiffrer les économies à réaliser lors du développement de la société luxembourgeoise vers un mode de vie plus actif. Ce serait un vrai retour sur investissement.

En vue d'un modèle de financement optimisé pour le sport qui tiendrait compte des objectifs et des besoins, les questions suivantes devraient d'abord trouver une réponse:

- L'équilibre entre la participation au PIB et l'investissement du Gouvernement dans le secteur sport est-il adéquat?
- Comment la perception du sport dans la société peut-elle évoluer de celle d'un bénéficiaire de subventions vers celle d'un partenaire économique?
- La philosophie de la répartition des rôles inscrite dans la loi concernant le sport est-elle transposée en pratique?



1. New Zealand Sports Council (2013):  
The Costs of Physical Inactivity,  
New Zealand



Points faibles	Pistes d'optimisation
<p>La part des revenus des loteries nationales qui est distribuée par l'Œuvre Nationale de Secours Grande-Duchesse Charlotte est insuffisante pour le sport. Une quote-part de 5-6% est trop faible, au niveau international 25% sont usuels.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Attribution au sport de 20% (gestion et allocation par le COSL) des distributions annuelles de l'Œuvre Nationale de Secours Grande-Duchesse Charlotte (cette solution se base sur des critères transparents et correspond à la situation dans l'UE)</li> </ul>
<p>La balance entre la contribution du sport au PIB et les investissements de l'Etat est déséquilibrée au détriment du sport. Des chiffres exacts d'un compte satellite sport font défaut.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Etablissement de la situation réelle au Grand-Duché par un compte satellite sport</li> <li>■ Politique d'investissement adaptée aux besoins réels dans le sport</li> </ul>
<p>Les fédérations sont sous-financées et sous-équipées au niveau des ressources humaines. Des projets essentiels ne peuvent être réalisés de façon satisfaisante. Le Ministère des Sports contribue actuellement au financement de 55 postes pour personnel administratif et entraîneurs. L'évolution négative dans le domaine du bénévolat risque d'entraver la pleine capacité d'agir des fédérations.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Détection des besoins en fonction des domaines d'activités. Programmes dans le domaine du sport pour tous et du sport-loisir; couverture des programmes dans le domaine du sport pour tous et du sport loisir; reconduction d'offres afférentes</li> <li>■ Garantie de financement à long terme de personnel qualifié avec évaluation de l'efficacité</li> <li>■ Augmentation des postes pour personnel qualifié dans le mouvement sportif jusqu'à 100 emplois à plein temps (à court et moyen terme)</li> </ul>
<p>Des moyens publics pour financer un minimum de postes au niveau des structures de support font défaut. Ceci ne peut être compensé par le mouvement sportif et entraîne des conséquences négatives surtout pour le sport de haut niveau.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Mise à disposition du financement pour la mise en place et le fonctionnement à long terme d'un «Institut des Sports» avec les postes nécessaires</li> <li>■ Si possible, organisation de cet institut au sein de ou en partenariat avec l'Université du Luxembourg, avec possibilité de financement mixte</li> <li>■ A court terme: création de 4 postes pour le secteur des sciences et de la médecine du sport en coopération avec des partenaires des secteurs spécialisés respectifs</li> </ul>
<p>La transposition de la loi concernant le sport au niveau des rôles y décrits est équivoque (subsidiarité, pilotage des programmes sportifs).</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Mise en œuvre claire de la philosophie de l'autonomie du sport</li> <li>■ En complément à la loi: convention de collaboration entre les partenaires principaux</li> </ul>



## 7. LES STRUCTURES D'APPUI

Les conditions-cadre et les structures d'appui ne font pas partie intégrante des différentes activités sportives, mais elles définissent de façon déterminante s'il existe des possibilités de pratique pour des activités choisies et elles ont une influence essentielle sur leur qualité et donc sur la réussite des objectifs visés.

L'existence et la qualité d'infrastructures sportives, la disponibilité et la qualité de l'accompagnement en médecine et en sciences du sport ainsi que la formation adéquate des entraîneurs déterminent le «climat du sport» et par conséquent la motivation des participants.

Les infrastructures sont construites et gérées par différents acteurs (Etat, communes, écoles, clubs); la recherche en médecine du sport et en sciences du sport se fait dans les universités et les hôpitaux, alors que la formation des entraîneurs/enseignants d'éducation physique se fait selon différentes voies de formation.

A côté de l'existence de ces structures, un élément de qualité essentiel d'un système de sport réside dans leur convergence coordonnée. A cette fin, il est indispensable de réunir différentes institutions sous un même toit. Des références de réussite se retrouvent parmi des institutions indépendantes qui fonctionnent sous des appellations comme «National Sports Institute», «Académie du sport», «High performance center» ou encore «Olympiastützpunkt». Développés très souvent pour soutenir le sport de compétition et de haut niveau, ces instituts fonctionnent également comme centres de compétences pour des questions provenant de tous les secteurs du sport.

Même si les objectifs, les équipements et les modèles de financement diffèrent les uns des autres dans les détails, les éléments structurels suivants se retrouvent, à degré variable, dans tous ces instituts:

- Direction indépendante avec des compétences opérationnelles (engagement quant aux stratégies et objectifs fixés par le conseil d'administration)
- Budget de fonctionnement autonome, contingent de postes assuré, mainmise directe sur les infrastructures nécessaires
- Regroupement de tous les services des différents secteurs/domaines (infrastructures, médecine du sport, sciences du sport, support pour formations) sous un même toit
- Collaboration étroite avec les instituts de recherche spécialisés nationaux et interrégionaux. Efforts innovants propres pour l'optimisation de l'entraînement et de la performance, garantie du «best practice»
- Collaboration étroite avec les fédérations sportives et transfert du savoir en matière de formation, de sport à l'école et de sport pour tous.

### La situation au Luxembourg

Sans vouloir anticiper sur les présentations détaillées ci-après, il est utile de retenir ce qui suit dans l'optique d'une coordination ou d'une convergence des différentes structures de support.

A l'exception des progrès considérables dans le domaine de la médecine du sport (coopération du COSL et du MSP avec le CHL Clinique d'Eich au Centre médical olympique Luxembourgeois) et des débuts dans la recherche (Sports Medicine Research Laboratory en collaboration avec le CRP Santé), d'autres domaines importants ne sont pas

couverts, ce qui empêche une coordination efficace. Reste à signaler que l'Université du Luxembourg ne dispose pas de recherche et d'enseignement dans les domaines relevant du sport et que ce manque ne peut pas être compensé.

Il apparaît qu'une «solution maximale» avec la création d'une académie du sport pourrait avoir une influence positive sur le progrès et présenterait des avantages évidents par rapport à une «solution minimale» impliquant l'optimisation des différents secteurs étape par étape.

Points faibles	Pistes d'optimisation
<p>Une coordination ciblée au niveau des conditions-cadre et des structures de support n'existe que de façon fragmentaire (sur base individuelle):</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Une coordination n'est pas prévue de façon structurelle</li> <li>■ Plusieurs secteurs partiels ne sont pas couverts du tout</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Création d'une académie du sport avec les dotations appropriées (solution maximale)</li> <li>■ Développement des secteurs partiels qui font défaut, planification d'une coordination des secteurs partiels (solution minimale)</li> </ul>



## Les infrastructures

Une grande partie des activités sportives est liée à l'existence d'une infrastructure spécifique (tels que piscines, halls sportifs, terrains de tennis, remontées mécaniques pour le ski, pistes équestres et cyclables, chemins de randonnées, pistes d'athlétisme, terrains de football). La plupart de ces infrastructures doivent répondre à des critères de conformité spécifiques (définis par les fédérations internationales) en vue de l'organisation tant de compétitions nationales qu'internationales d'envergure. En plus des coûts de construction (Etat, communes, investisseurs privés dans des combinaisons et à taux de participation variables), des frais d'entretien, de modernisation et de rénovation doivent être assumés. Non seulement l'existence de ces infrastructures, mais aussi la définition du public-cible ainsi que les règles d'utilisation et d'accès ont une grande influence sur le paysage sportif local, régional et (dans le cas d'infrastructures uniques) national.

Une offre suffisante et adéquate en infrastructures ne profite pas seulement de façon directe aux habitants, mais est considérée également comme pôle d'attraction pour d'autres secteurs (économique, culturel et autres).

La construction et l'exploitation d'infrastructures contribuent considérablement à l'importance du sport en tant que facteur économique. En Allemagne par exemple, une analyse pour l'année 2008 a donné une somme de 22,6 milliards d'euros, ce qui équivaut à un peu plus d'1% du PIB. Par ailleurs, l'utilisation des infrastructures engendre des dépenses dans le chef des ménages privés, dépenses qui peuvent dépasser les investissements dans les infrastructures.

### La situation au Luxembourg

L'état des lieux concernant les infrastructures de sport au Luxembourg peut être qualifié de bon. Mais, à la lumière d'une analyse plus approfondie, des questions s'imposent et un potentiel d'optimisation substantiel devient apparent.

Sans vélodrome ou sans structure couverte pour l'entraînement du beach-volley, ces deux sports olympiques ne sauront être offerts et pratiqués de façon efficace.

Sans stade de football avec un équipement à la hauteur des exigences de la FIFA et de l'UEFA, des matchs internationaux ne peuvent être organisés au Luxembourg sans restrictions.

Outre la répartition régionale des infrastructures, les possibilités d'utilisation par les différents publics-cibles (définies selon les règles établies sous la responsabilité des organismes respectifs) jouent un rôle décisif dans leur utilisation effective dans l'intérêt d'une promotion de tous les domaines du sport.

Le MSP travaille actuellement à une étude qui répertorie toutes les infrastructures sportives au Luxembourg ainsi que leurs caractéristiques principales. Ce répertoire peut fournir des informations précieuses sur leur répartition judicieuse à travers le pays et sur les taux d'occupation, qui sont indispensables pour déterminer les besoins en constructions supplémentaires dans le sens des objectifs visés.



Points faibles	Pistes d'optimisation
<p>Des données complètes sur l'infrastructure existante, ses gestionnaires, les conditions d'utilisation et les critères d'attribution ne sont pas encore disponibles. Ceci est pourtant une prémisses pour toute décision d'optimisation dans le domaine des constructions supplémentaires et des attributions au public-cible.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Suivre l'évolution de l'étude du MSP</li> <li>■ Faciliter l'accès à un nombre maximum de groupes d'utilisateurs</li> <li>■ Harmoniser les règles d'exploitation de tous les gestionnaires pour arriver à une utilisation optimale</li> <li>■ Compléter les infrastructures par des constructions fonctionnelles</li> <li>■ Faire l'état des lieux et compléter les aires de jeux et les espaces libres invitant à des activités motrices</li> </ul>
<p>Ecoles sans infrastructures de sport ou avec des infrastructures insuffisantes.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Veiller à ce que toutes les nouvelles constructions d'écoles soient pourvues d'infrastructures dotées d'un équipement minimum</li> <li>■ Compléter les écoles sans infrastructures pour le sport par un équipement minimum</li> <li>■ Utiliser de façon créative des méthodes d'enseignement alternatives</li> </ul>
<p>Les infrastructures de sport ne sont pas disponibles de façon suffisante pour les cadres nationaux. Souvent la planification des entraînements doit se faire selon la disponibilité des infrastructures plutôt que selon la logique d'entraînement.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Accorder une priorité de principe au sport de compétition lors de l'attribution des infrastructures</li> <li>■ Doter les fédérations de possibilités d'entraînement adaptées au sport de haut niveau à moyen et long terme</li> <li>■ Prendre en compte la flexibilité nécessaire pour le sport de haut niveau lors de la réservation et de l'utilisation des infrastructures</li> <li>■ Refixer les priorités de la Coque</li> <li>■ Adapter les nouvelles constructions au standard international</li> <li>■ Donner à l'Institut du sport luxembourgeois comme institution indépendante une priorité pour l'utilisation des infrastructures</li> </ul>

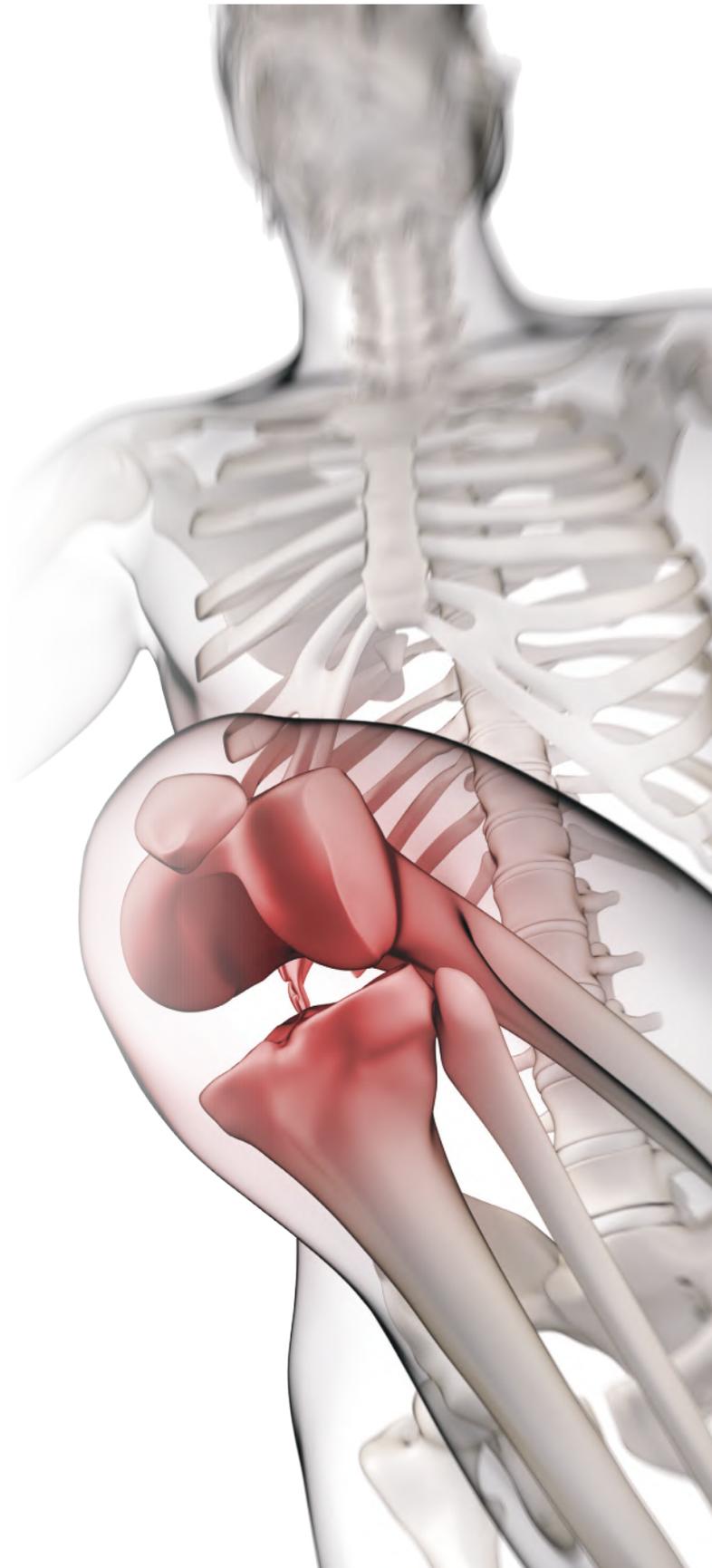
## La médecine du sport

La médecine du sport est une structure de support centrale pour tous les domaines du sport. Ayant l'organisme humain et ses fonctions comme objet de ses recherches, elle est prédestinée à faire des déclarations valables sur l'optimisation de l'entraînement et ses interactions avec l'état de santé de l'athlète. Ancrée dans un réseau scientifique mondial, la médecine du sport procède à des publications qui présentent les résultats de recherche innovants et enrichissent le savoir dans la médecine clinique.

Les domaines d'action de la médecine du sport sont pour autant multiples:

- Constat de l'aptitude au sport, découverte de facteurs à risque individuels, limites physiques
- Conseils et soutien lors de mesures préventives
- Diagnostics et thérapies en cas de blessures et de maladies
- Guidage des mesures de réhabilitation
- Diagnostics de performances et conseils pour l'optimisation de l'entraînement
- Information et collaboration active dans la lutte contre le dopage
- Information et conseil pour entraîneurs et athlètes concernant toute question relative à la médecine du sport
- Activités de recherche
- Activités d'enseignement aux universités et dans les formations pour entraîneurs

Afin de pouvoir transférer les connaissances acquises de façon optimale dans la pratique d'entraînement et la compétition, un flux d'information structuré entre athlète/entraîneur et médecine du sport est prévu. Dans des structures comme des instituts de sport, des médecins sont impliqués de façon professionnelle dans ces processus et obtiennent ainsi une efficacité pratique élevée.



### La situation au Luxembourg

Au cours des dernières années la médecine du sport a connu un développement important en ce qui concerne les retombées pratiques. Le Centre Médical Olympique Luxembourgeois (CMOL), issu d'une collaboration entre le COSL et le MSP avec le Centre Hospitalier de Luxembourg, Clinique d'Eich, offre aux athlètes une assistance de haute qualité et sans perte de temps dans tous les domaines de la médecine du sport. Cette offre fait partie intégrante de la promotion du sport de haut niveau (compétition) du COSL et des fédérations.

Tous les athlètes appartenant à un cadre du COSL doivent se soumettre annuellement à un contrôle de santé et à un diagnostic de leurs performances (contrôle médico-sportif avancé), effectué par les médecins membres de la Société Luxembourgeoise de Médecine du Sport (SLMS). Les résultats sont intégrés dans l'entraînement par les entraîneurs responsables ainsi que dans le suivi médical individuel.

Le contrôle de santé pour l'obtention d'une licence auprès d'une fédération sportive est également effectué par de tels médecins (contrôle médico-sportif de base, tous les 3-5 ans, jusqu'à l'âge de 50 ans). Au sein du MSP un poste de direction pour un médecin du sport est prévu pour la gestion de cette tâche.

Ces médecins et kinésithérapeutes sont affiliés à la SLMS respectivement à la Société Luxembourgeoise de Kinésithérapie du Sport (SLKS) et sont représentés par des délégués élus dans les instances du COSL.

Un début de recherche dans le domaine de la médecine du sport a été initié avec le «Laboratoire de Recherche en Médecine du sport» du CRP-Santé collaborant étroitement avec le CMOL. En raison des moyens financiers réduits, l'accent peut seulement être mis sur quelques sujets, fixés à long terme. Une solution flexible pour des problèmes urgents liés à la pratique n'est pas possible.

Le «Véloslabo» du CMOL est équipé de façon «state of the art» et rend possible des diagnostics de performances de standard mondial.

Des membres de la SLKS et de la SLMS assistent les délégations et sélections du COSL et des fédérations. A ce niveau on constate un manque de médecins du sport qualifiés et l'absence de moyens de financement.



Points faibles	Pistes d'optimisation
<p>Financement insuffisant du secteur médical en provenance de moyens issus du sport. En conséquence peu de capacités pour des mesures d'accompagnement à l'entraînement.</p> <p>Difficultés extrêmes de financement de la recherche dans les domaines de l'activité physique et du sport qui ne figurent pas parmi les priorités de recherche au Luxembourg.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Etablissement d'un équilibre entre moyens provenant du sport et de sources externes qui permettrait, au-delà d'un simple contrôle de santé annuel, d'établir également un programme systématique de prévention et d'accompagnement de l'entraînement</li> <li>■ Coopération étroite avec les sciences du sport</li> </ul>
<p>Les services du contrôle médico-sportif avancé sont prestés partiellement en dehors du travail normal. En conséquence il n'y a qu'une disponibilité réduite.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Développer des modèles de prestations et de financement</li> <li>■ Garantir une disponibilité répondant à la demande</li> </ul>
<p>Aucune possibilité de formation pour médecins et kinésithérapeutes du sport au Luxembourg. Aucune formation continue organisée de façon institutionnelle avec garantie financière.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Développement de l'enseignement et de la recherche dans le domaine de la médecine et de la kinésithérapie du sport au Luxembourg en s'appuyant sur les structures existantes</li> </ul>



## Les sciences du sport

Les sciences du sport connaissent une importance toujours croissante dans la préparation à long terme des performances des athlètes lors de compétitions-phares comme les Jeux Olympiques. Une approche multidisciplinaire essaie de répondre à toutes les questions en relation avec la pratique du sport et d'optimiser les processus d'entraînement. En ce faisant, les équipes de chercheurs essaient toujours de trouver des solutions innovantes et meilleures pour fournir aux athlètes l'avantage concurrentiel qui assure à chaque athlète le développement optimal de ses possibilités et l'ultime avantage qui décide d'une victoire.

Dans ces groupes de recherche, instituts de sport ou autres institutions similaires se crée le savoir de pointe dans le sport, qui est ensuite mis en pratique par les entraîneurs. Si certaines nations concentrent ces cellules dans des universités (Etats-Unis, Canada) et y joignent leurs centres de haute performance par une coopération étroite, d'autres se payent le luxe de créer des centres spécifiques (Japon, Corée). Le «Japan Institute of Sport Science» par exemple occupe plus de cent scientifiques provenant de différents secteurs de la science qui sont exclusivement au service de l'équipe olympique japonaise. Actuellement on note, à côté des instituts extrêmement coûteux des grandes nations, une tendance similaire auprès de nations plus petites (Hong Kong, Singapour et Nouvelle Zélande).

En principe, les domaines scientifiques suivants sont couverts:

- Médecine du sport, kinésithérapie
- Biomécanique (analyse de la technique, analyse des compétitions, optimisation de la technique)
- Sciences de l'entraînement (modèles de périodisation, modèles de tapering individualisés, optimisation de la charge et de la régénération, entraînement en altitude)
- Entraînement physique «force et condition physique» (entraînement optimisé de la condition, optimisation adaptée aux différents sports, méthodes individualisées, prévention des blessures, accroissement de l'efficacité)
- Psychologie (préparation mentale, techniques de relaxation, formulation d'objectifs, dynamique de groupe, éléments pour la régulation des programmes de compétition, procédés pour la maîtrise de blessures)
- Technologie et innovation (utilisation des techniques les plus modernes pour la documentation de l'entraînement, analyse des compétitions, analyse des adversaires, développement de banques de données avec accès direct, utilisation des médias modernes pour le transfert du savoir, développement de matériel de sport et d'entraînement)



Cette multitude d'exigences ne peut trouver de solution que par une approche multidisciplinaire et une collaboration étroite entre les différents domaines de recherche. La notion de IST (Integrated Support Teams) en tient compte. A côté des tâches dans la recherche appliquée, des obligations et responsabilités dans la formation incluant le «Life Long Learning» (entraîneurs, jeunes chercheurs) et dans le secteur du transfert et de l'échange de savoir (congrès, exposés, séminaires) sont assumées. Dans ce contexte, un transfert des connaissances se fait également vers les domaines du sport non orientés vers la performance.

### La situation au Luxembourg

Puisqu'il n'y a pas d'université offrant des formations dans le domaine du sport, les sciences du sport sont quasiment inexistantes au Luxembourg.

Aucun des domaines mentionnés plus haut n'est couvert au Luxembourg faute de postes prévus dans ce secteur, à l'exception des débuts de recherche dans la médecine du sport. Ceci est une hypothèque lourde pour le sport de haut niveau ainsi que pour le mouvement sportif entier laquelle entrave un bon fonctionnement du monde du sport au Luxembourg.

Le savoir actuel doit être importé dans sa totalité, ce qui ne se fait que de façon peu systématique et sur la base d'intérêts individuels.

Points faibles	Pistes d'optimisation
<p>L'accompagnement par les sciences du sport et les services y rattachés n'est pas disponible de façon directe au Luxembourg. Le recensement et le transfert du «best practice» n'ont pas lieu. Des informations actuelles sur le sport et le mouvement ne sont pas recensées au Luxembourg (à l'exception de l'Eurobaromètre).</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Développement de la recherche et de l'enseignement dans le cadre des sciences du sport au Luxembourg</li> <li>■ Création de postes pour les services dans le domaine des sciences du sport (sciences de l'entraînement, biomécanique, spécialistes de l'entraînement de la condition physique) en faisant le lien avec les structures existantes du Laboratoire de Recherche en Médecine du sport" du CRP-Santé (LRMS) et le CMOL</li> <li>■ Acquisition de savoir par le biais de congrès, de coopération dans le domaine de l'entraînement et de veille systématique de littérature scientifique</li> <li>■ Acquisition de licences pour l'accès direct à des banques de données (SPONET) et mise à disposition de cet accès aux entraîneurs des fédérations</li> </ul>
<p>Absence de support pour la pratique de l'entraînement par un transfert du savoir élaboré et absence de contacts pour des questions en relation avec les sciences du sport.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Développement d'un institut des sports au Luxembourg avec tous les services requis</li> <li>■ Création de postes pour l'acquisition, l'élaboration et le transfert de connaissances actuelles</li> </ul>

## Les entraîneurs et leur formation

Les entraîneurs jouent un rôle primordial afin de promouvoir le sport aussi bien dans le secteur orienté vers la participation que dans celui qui met l'accent sur la formation et l'amélioration des performances dans le secteur du sport de haut niveau/sport de compétition. En tant que prestataires, ils font un travail de formateur/entraîneur au sens large du terme et ceci à différents niveaux. Ils initient, accompagnent et optimisent des processus d'activités motrices. Le spectre de leurs interventions est très large:

- Les parents et les membres de famille sont les premiers «entraîneurs» dans la phase «débutants actifs».
- Les enseignants d'éducation physique et sportive agissent comme formateurs dans les domaines de l'école et de l'enseignement précoce ayant une mission d'éducation à travers l'enseignement de la motricité et du sport.
- Les entraîneurs professionnels, les entraîneurs sur base d'honoraires et les bénévoles assurent, au sein des clubs et fédérations du mouvement sportif organisé privé, le développement de talents, de même que l'organisation et la pratique du sport de compétition.
- Dans le secteur orienté vers la participation, on trouve des prestataires professionnels (centres de fitness p.ex.), des programmes de sport pour tous, initiés par les communes et des groupes d'intérêt («Laftreff»), ainsi que toutes les formes de sport pratiquées individuellement (chacun est son propre entraîneur).

Il est clair que ce large éventail d'exigences demande des qualifications adaptées. Ce n'est qu'ainsi que les objectifs fixés peuvent être atteints. Une telle qualification, qui s'exprime par la compétence d'action sur le terrain, se compose des éléments suivants:

- Savoir (technique, tactique, théorie de l'entraînement, ...)
- Compétences (spécifiques au sport, sociales, didactiques...)
- Expérience (comme athlète, entraîneur, acquise à travers la formation)
- Personnalité (avec ses différentes composantes)

La formation et le développement continu de ces éléments et de la compétence d'action sont ainsi des conditions essentielles pour que le travail de l'entraîneur soit couronné de succès. La formation et l'acquisition de ces capacités peuvent se faire de façon très variée: études universitaires, formations d'entraîneur, formations autodidactes, expériences acquises en tant qu'entraîneur ou athlète.

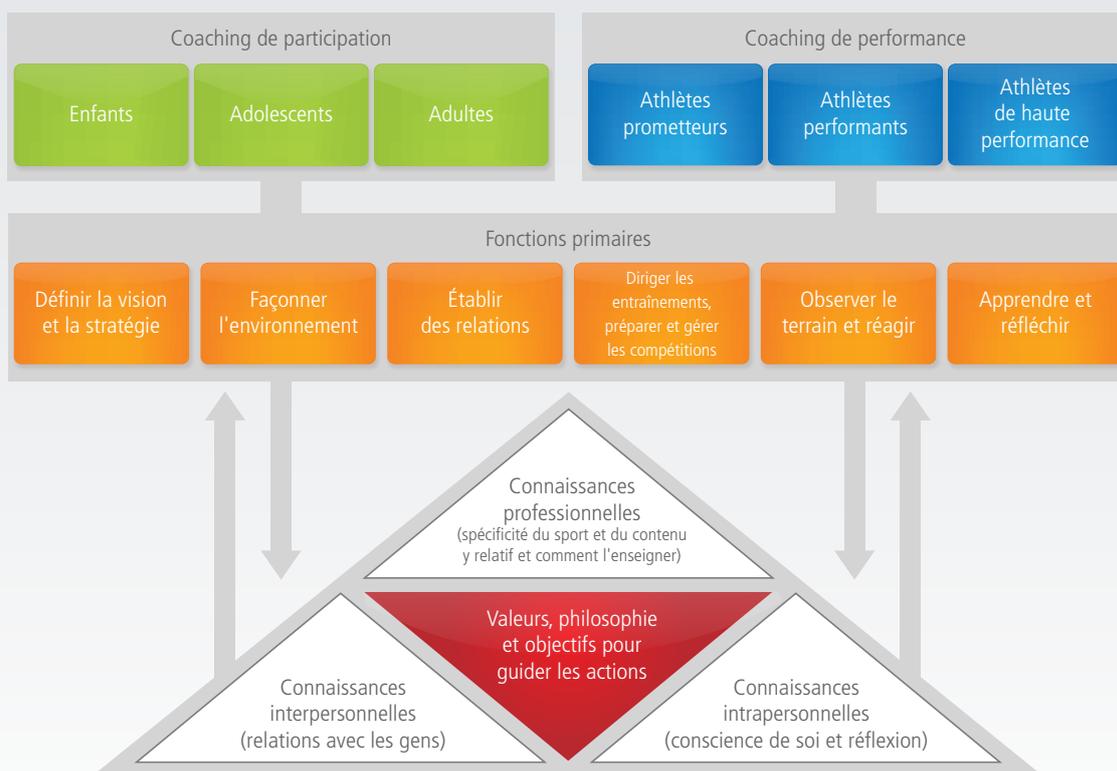
Les **éléments essentiels** requis par le rôle de l'entraîneur sont les suivants:

- L'entraîneur (au sens large du terme) joue un rôle central dans tous les processus d'activités sportives. Il crée, planifie, organise, accompagne et évalue ces processus.
- Les programmes d'entraînement tiennent compte des besoins des participants et respectent les objectifs supérieurs de chaque champ d'action.
- L'entraîneur est doté de compétences d'action et de qualifications-clés qui répondent aux exigences de chaque champ d'action, le tout basé sur un système de valeurs éthiques.

Le «International Council for Coaching Excellence (ICCE)» a publié en septembre 2013 un document de référence reconnu pour la description des compétences d'un entraîneur et un cadre structurel pour les voies de formation (ISCF 1.2. International Sport Coaching Framework). Les six compétences-clés se lisent comme suit:

- «Set the vision and strategy»: Fixer des objectifs adaptés aux besoins de l'athlète et établir des programmes avec prise en compte du contexte organisationnel et social
- «Shape the environment»: Développer et optimiser des conditions-cadre afin de pouvoir viser les objectifs fixés avec succès
- «Build relationships»: Développer et entretenir des relations ainsi qu'une communication bien précise avec l'athlète et tous les acteurs impliqués dans le processus d'entraînement
- «Conduct practices and prepare for and manage competitions»: Planifier, organiser et diriger des entraînements orientés en fonction des objectifs fixés, entraînements qui peuvent assurer un haut degré de réussite dans l'apprentissage et le développement. Planifier la participation à des compétitions-cibles et être impliqué dans le coaching lors des compétitions
- «Read and react to the field»: Percevoir les changements dans l'entourage des sportifs et élaborer des réponses adaptées. Optimiser constamment les techniques de prises de décision
- «Learn and reflect»: Analyser et évaluer tous les entraînements et compétitions. L'évaluation et la réflexion sont les éléments majeurs d'un développement constant, la formation continue une obligation

#### Compétence de l'encadrement fonctionnel et connaissances en entraînement

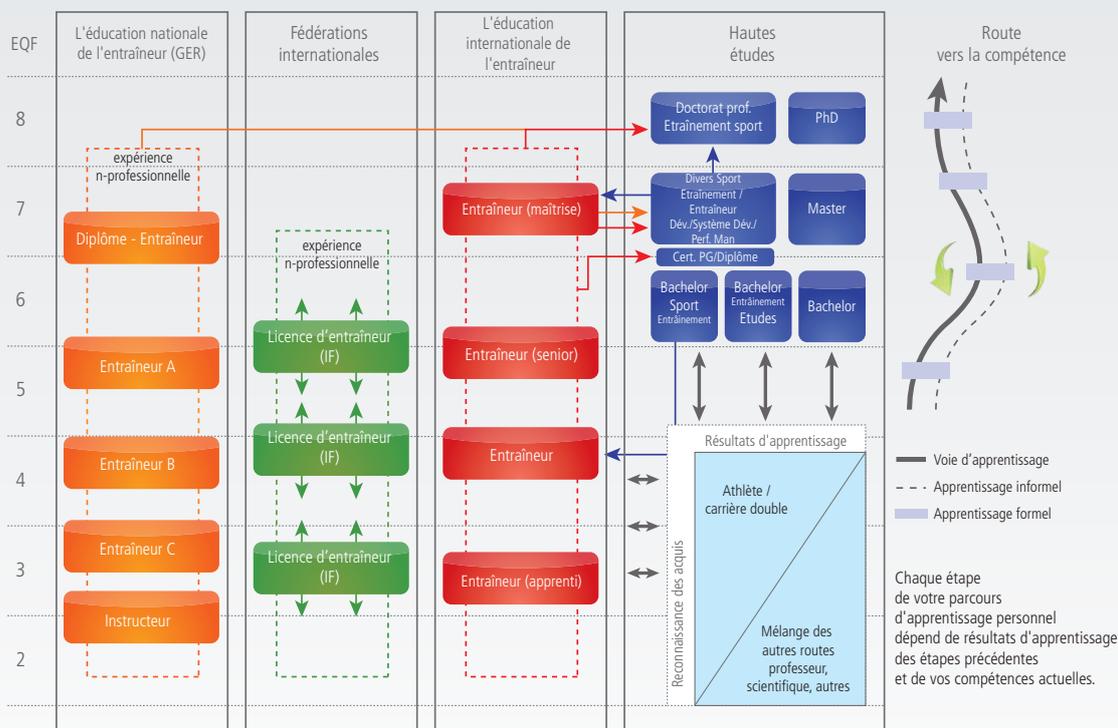


(Source: International Council for Coaching Excellence)

La formation et le développement des compétences requises, dont l'expression individuelle détermine le profil de l'entraîneur, peuvent être obtenus par des voies et processus de formation différents. Selon les institutions de formation (fédérations sportives nationales et internationales, instituts de formation nationaux ou universités), il existe une multitude de curricula qui diffèrent largement les uns des autres et qui sont difficilement comparables. Ils ne peuvent être pris en compte comme critère de qualification que de façon limitée.

Le ICCE a développé un modèle de qualification adapté au EQF (European Qualification Framework). Ce modèle inclut toutes les voies de formation, rend possible la comparaison des qualifications et prévoit explicitement la possibilité d'intégrer des acquis antérieurs dans le processus de formation (activités de sport de haut niveau, professions pédagogiques).

Parcours d'apprentissage à long terme pour les entraîneurs



(Source: International Council for Coaching Excellence)

## La situation au Luxembourg

Les enseignants de l'enseignement secondaire œuvrant dans des professions pédagogiques en relation avec le sport suivent leur formation (universités) selon les exigences légales. Ces formations ont lieu en principe à l'étranger et se terminent par des diplômes standardisés. Un concours, basé sur un classement par rang, règle l'admission au service de l'Etat. Ce n'est que la partie de curriculum obligatoire, malheureusement très limitée, dispensée à l'Université du Luxembourg pour les étudiants se destinant à la profession d'enseignant dans l'enseignement fondamental, qui peut être acquise au Luxembourg. Actuellement, il existe une pléthore de prétendants aux postes de professeurs d'éducation physique et ils n'ont pas tous la possibilité de décrocher un poste dans l'enseignement secondaire.

Les offres commerciales comme les centres de fitness, ne sont pas réglementées au Luxembourg; chacun peut ouvrir un tel institut en toute légalité. En pratique on y trouve du personnel ayant des formations très variées. Ce secteur est en voie d'expansion, l'offre s'élargit et des offres spécialisées avec des formations afférentes viennent s'ajouter.

Au niveau du mouvement sportif organisé, c'est l'ENEPS qui, en collaboration et en accord avec les fédérations, organise la formation des entraîneurs (voir aussi la loi concernant le sport). Depuis 2010 un groupe de travail a préparé une réforme fondamentale de cette formation qui se trouve actuellement en phase d'implémentation. Une formation pour des experts de l'ENEPS et des fédérations assumant des fonctions dans la formation des entraîneurs s'est terminée en septembre 2013.

Les **objectifs essentiels** suivants sont visés:

- Accroissement substantiel du nombre d'entraîneurs formés au Luxembourg à l'aide de programmes adaptés aux différentes exigences
- Optimisation de la qualité de la formation dans le domaine des aptitudes pratiques
- Amélioration de l'accessibilité par la réduction des exigences de connaissances linguistiques
- Orientation vers un modèle de formation basé sur les compétences (et non plus essentiellement sur les connaissances). L'alignement au cadre de références de l'ICCE permet une comparaison sur le plan international, de même qu'une reconnaissance internationale des diplômes
- Orientation des contenus au modèle du développement à long terme de l'athlète

A l'avenir les fédérations sportives, en tant que preneurs principaux des services de formation, vont accompagner, ensemble avec le COSL et en étroite collaboration avec l'ENEPS, d'éventuels changements dans l'orientation et les objectifs et, par conséquent, dans les programmes de formation.

Si un changement durable du monde du sport luxembourgeois vers une société active doit aboutir, cela ne peut se faire qu'à l'aide d'entraîneurs qualifiés à tous les niveaux. La société est responsable des conditions-cadre: possibilités de formation et de formation continue, infrastructures pour la pratique des programmes sportifs, conditions-cadre motivantes pour les activités d'entraîneur au niveau professionnel, sur base d'honoraires et à titre bénévole.

Points faibles	Pistes d'optimisation
<p>Les postes pour entraîneurs professionnels en nombre insuffisant sont occupés presque exclusivement par des étrangers. Par rapport aux conditions de travail et à la rémunération dans l'éducation, la profession (non officiellement reconnue) d'entraîneur professionnel ne présente aucun attrait pour les Luxembourgeois. Ceci mène à un déséquilibre entraînant des conséquences négatives pour la continuité, l'identification et l'orientation à long terme.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Valorisation de la profession d'entraîneur, reconnaissance officielle de la profession</li> <li>■ Création de conditions de travail et de rémunération concurrentielles</li> <li>■ Développement de possibilités de financement pour des entraîneurs de haut niveau auprès des fédérations</li> </ul>
<p>Il n'y a que peu de savoir scientifique et de potentiel de soutien à disposition des entraîneurs des fédérations. Des mesures de formation continue et le transfert du savoir-faire doivent être organisés individuellement.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Optimisation de la formation pour entraîneurs vers une formation par compétences avec des possibilités de spécialisation dans tous les domaines d'activités</li> <li>■ Amélioration des possibilités d'engager des entraîneurs professionnels ou sur base d'honoraires par les clubs et les fédérations</li> </ul>
<p>Les personnes s'engageant comme entraîneur au sens large du terme (parents, officiels de clubs, accompagnateurs d'équipes) rencontrent d'importants obstacles d'accès à une formation minimale.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Motivation pour une participation à des formations minimales en réduisant les conditions d'accès et en proposant des formations compactes sans examen final</li> <li>■ Publicité proactive de la part des fédérations pour ces formations</li> </ul>
<p>Aucun échange structurel n'est prévu entre les enseignants d'EPS et les entraîneurs de clubs/fédérations. Une collaboration coordonnée est pourtant une prémisses pour atteindre les objectifs (surtout dans le domaine du sport pour tous).</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Etablissement de directives-cadres structurelles pour un échange d'idées et une collaboration coordonnée</li> <li>■ Reconnaissance mutuelle des différents domaines professionnels. Développement de la compréhension mutuelle pour les différents rôles dans le monde du sport au Luxembourg</li> </ul>
<p>A l'exception des professions de l'enseignement et du maître-nageur, il n'existe aucune formation professionnelle reconnue pour les métiers du sport.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Développement et reconnaissance officielle de curricula pour les métiers du sport et définition des domaines professionnels</li> <li>■ Offre de formations se terminant par une qualification</li> </ul>
<p>Dans l'enseignement fondamental, les enseignants présentent des qualifications très variées dans le domaine du sport.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Standardisation du niveau de compétences pour les enseignants habilités à enseigner le sport à l'école fondamentale</li> <li>■ Engagement généralisé de personnel qualifié pour enseigner le sport</li> </ul>



CONCEPT INTÉGRÉ POUR LE SPORT AU LUXEMBOURG



## 8. CONSIDÉRATIONS FINALES



Il a été clairement démontré que le sport et ses instruments peuvent avoir des effets positifs remarquables pour la société. Actuellement, avec un recul de la disponibilité pour le bénévolat et une qualité décroissante de la formation motrice de base informelle en bas âge, des conditions de vie et de travail modifiées réduisent sérieusement les automatismes sportifs auxquels on était habitué dans le passé. Il s'agit de réactiver les instruments et de les réorienter en fonction des conditions actuelles pour qu'ils puissent déployer tous leurs effets. Ceci demande certainement des efforts coordonnés de toutes les forces sociétales et ne peut pas non plus être réalisé à titre gratuit. Sur base d'une plate-forme de compréhension et de connaissances communes, il s'agit de mettre en œuvre le modèle du «monde du sport luxembourgeois» après l'établissement d'une stratégie et de son implémentation.

Les domaines stratégiques suivants représentent une condition essentielle pour une implémentation couronnée de succès:

- Evolution d'une politique du sport vers une politique de la société
- Renforcement de l'intérêt de la politique pour le sport, reconnaissance de son importance et acceptation comme une priorité politique
- Mise à disposition d'informations fondées à toutes les parties prenantes (Etat, mouvement sportif, forces vives)
- Fixation d'objectifs communs et planification de leur mise en œuvre
- Adaptation des structures selon les objectifs
- Réalisation d'investissements équilibrés (Etat et secteur privé)
- Etablissement d'une stratégie et d'un plan d'action pour le développement national du sport

Il s'agit de saisir maintenant, dans une action commune coordonnée des instances étatiques et communales ainsi que du mouvement sportif, l'opportunité de fixer les orientations pour l'avenir grâce à un investissement adéquat, dans l'intérêt d'une population active, saine et compétitive avec une qualité de vie élevée.

**Ne laissons pas passer cette chance!**

# BIBLIOGRAPHIE

(NON EXHAUSTIVE)

---

- BRD – BMI (2012): Wirtschaftsfaktor Sport (Monatsbericht 02/2012)
- BRD (2011): Wirtschaftliche Bedeutung des Sportkonsums in Deutschland, Executive Summary
- Canadian Sport4life (2009): Linking Sport for Life with Management by Values (05.2009)
- Canada Quebec: Physical Activity, Sport and Youth (Powerpoint, Kino Quebec)
- Canada PHE: Integrating Physical Literacy (Powerpoint PHE Canada)
- EOC EU Office (2011): Guide to EU Sport Policy (09/2011)
- Europäische Kommission (2011): Entwicklung der Europäischen Dimension des Sports (18.01.2011)
- Europäische Kommission (2007): Weißbuch Sport
- EU (Expertenkommission) (2008): EU-Leitlinien für körperliche Aktivität (Empfohlene politische Maßnahmen zur Unterstützung gesundheitsfördernder körperlicher Betätigung)
- EU Eurostrategies (2011): Funding of Grassroots Sport (Executive Summary 27.06.2011)
- EU Eurostrategies (2011): Funding of Grassroots Sport (Final Report Vol. 1, 27.06.2011)
- EU Eurostrategies (2011): Funding of Grassroots Sport (Final Report Vol. 2, 27.06.2011)
- European Commission (2004): Special Eurobarometer (The citizens of the European Union and Sport)
- European Commission (2009): Sport and physical activity – Special Eurobarometer 334
- Europäische Kommission (2010): Spezial Eurobarometer 72.3
- UK – Cabinet Office (2002): Game Plan: a strategy for delivering Government's sport and physical activity objectives
- UK – DCMS (2009): International Sport Strategy
- British Columbia (2003): Moving Ahead ( Recommendations for a sustainable future for the Sport and Physical Activity Sector in BC)
- Scottish Executive (2003): Let's make Scotland more active (A strategy for physical activity)
- New Zealand Academy of Sport (2012): High Performance Strategy 2006-2012
- Canada (Minister Meeting) (2002): The Canadian Sport Policy
- Singapore (2001): Ministry of Community Development and Sports (Team Singapore – a new vision for a sports nation)
- Ministère de la Santé: Plan National, Luxembourg
- International Labour Office (2011): Manual on the measurement of volunteer work
- WHO European Office: Promoting sport and enhancing health in European Union countries
- BMWi (2012): Die wirtschaftliche Bedeutung des Sportstättenbaus Statistics Netherlands, HAN University of Applied Sciences (2012): Methodological Manual for a Sport Satellite Account
- Auckland Council, New Zealand (2013): The costs of physical inactivity
- U.S. Department of Health and Human Services (2012): Strategies to increase physical activity among youth

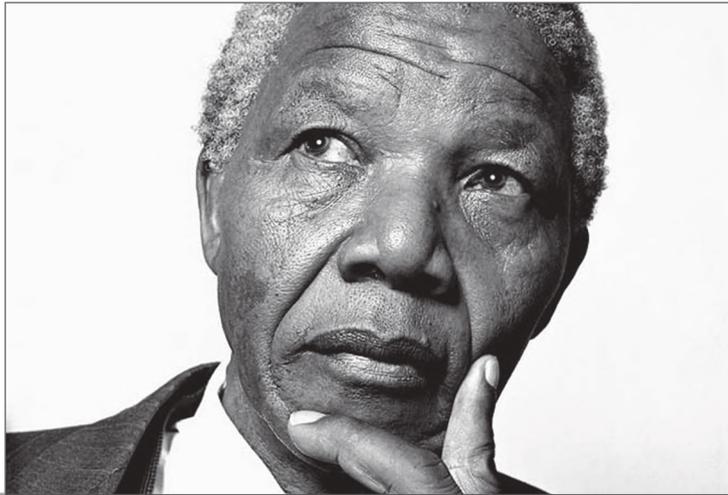
## **CREDIT PHOTOS & ILLUSTRATIONS:**

Archives COSL, Shutterstock

# GLOSSAIRE

---

CHL	Centre Hospitalier Luxembourg
CIO	Comité International Olympique
CMOL	Centre Médical Olympique Luxembourgeois
CNO	Comité National Olympique
COSL	Comité Olympique et Sportif Luxembourgeois
CRP-Santé	Centre de Recherche Publique pour la Santé
ENEPS	Ecole Nationale de l'Education Physique et des Sports
EPS	Education Physique et Sportive
EQF	European Qualification Framework
FI	Fédérations Internationales
FIFA	Fédération Internationale de Football Association
GIMB	Gesond iessen, méi bewegen
ICCE	International Council for Coaching Excellence
ISCF	International Sport Coaching Framework
IST	Integrated Support Teams
LTAD	Long Term Athlete Development, formation à long terme de l'athlète dans le sport de compétition et de haut niveau
LRMS	Laboratoire de Recherche en Médecine du Sport du CRP-Santé
MENJE	Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse (anc.: MENFP, Ministère de l'Education Nationale et de la Formation Professionnelle)
MSP	Ministère des Sports (anc.: DMS, Département ministériel des Sports)
NACE	Nomenclature statistique des Activités économiques dans la Communauté Européenne
OMS	Organisation Mondiale de la Santé
PIB	Produit Intérieur Brut
SLKS	Société Luxembourgeoise de Kinésithérapie du Sport
SLMS	Société Luxembourgeoise de Médecine du Sport
SPONET	Sportwissenschaft im Netz
UE	Union Européenne
UEFA	Union of European Football Associations , Union des associations européennes de football
VGR	Volkswirtschaftliche Gesamtrechnung
VZE	Vollzeiteinheiten (Emplois plein-temps)



„Sport has the power to change the world. It has the power to inspire. It has the power to unite people in a way that little else can. Sport can awaken hope where there was previously only despair.“

Nelson Mandela, 2000

---



